

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$5.00
UNION POSTALE	\$8.00
Édition hebdomadaire	
CANADA	\$1.00
ETATS-UNIS	\$1.50
UNION POSTALE	\$2.00

Directeur : HENRI BOURASSA

LA CONSSCRIPTION EN AUSTRALIE

M. Patenaude n'a pas jugé à propos de départager ses collègues et de nous dire qu'il exprime la pensée du cabinet — de M. Blondin qui déclare que le gouvernement n'a aucune intention d'adopter le service obligatoire ou de MM. Foster et Rogers qui laissent clairement entendre que l'on en viendra là s'il n'y a pas d'autre moyen de trouver les cinq cent mille hommes promis par M. Borden.

En attendant que nos ministres se mettent d'accord, il sera peut-être intéressant de voir ce qui se passe dans les colonies-soeurs.

Parlons de l'Australie d'abord : c'est le sujet d'actualité, car on vient précisément d'y décréter un referendum sur la question de la conscription. Ce referendum a même été pour un certain nombre d'impérialistes ardents une cause d'assez vif désenchantement.

Le premier ministre de l'Australie, M. Hughes, avait fait en Angleterre des discours d'une telle chaleur, il avait dénoncé les Allemands avec une si grande vigueur, que ces messieurs croyaient qu'il n'hésiterait pas à sauter tout de suite aux mesures extrêmes. Le referendum leur apparaît presque comme un acte de faiblesse. D'autre part, certains prétendent y voir un chef-d'œuvre tactique : il a d'abord l'avantage de se rattacher à une théorie politique que le Parti ouvrier, auquel appartient M. Hughes, a toujours mis au premier plan dans son programme ; il démontre ensuite, d'éclatante façon, la lamentable infériorité numérique des adversaires de la conscription.

Sur ce dernier point, l'événement seul peut nous renseigner. Voyons plutôt les conditions qui ont précédé et probablement rendu nécessaire le referendum. Nous empruntons nos renseignements au *Round Table*, le bulletin trimestriel de la nouvelle école impérialiste.

L'Australie, nous disait, lors de son passage à Ottawa, M. William Hughes, aura fourni à la fin de juin 1916 une contribution totale de 300,000 hommes. (L'Australie, on le sait, a une population approximative de 5,000,000). Ces 300,000 hommes se composaient, d'après le *Round Table* de septembre 1916, d'un premier contingent dont le chiffre n'est pas donné, de renforts mensuels de 9,500 hommes destinés à combler les vides qui pourraient se produire dans ce contingent et d'un second contingent de 50,000 hommes offert par le gouvernement fédéral de l'Australie, le 26 novembre 1915.

Mais un incident survint, qu'il vaut mieux laisser exposer par le *Round Table* lui-même. « A la surprise et au désappointement de beaucoup de gens, le sénateur Pearce, ministre de la Défense et qui faisait fonctions de premier ministre en l'absence de M. Hughes, déclara le 23 mars 1916 que, vu certains arrangements faits avec les autorités britanniques, cet estimé avait été révisé et que le total approximatif à être expédié à la fin de juin était de 209,500. Le ministre alléguait que le ministère de la guerre anglais avait envoyé un message réduisant formellement le chiffre des renforts, en conséquence apparemment de l'évacuation de Gallipoli, et avait de plus suggéré que deux des nouvelles divisions fussent formées en Egypte et une seulement en Australie. Telle était, d'après le sénateur Pearce, la cause de la réduction. Il doit être nettement compris qu'il ne parlait du chiffre diminué que comme celui des troupes qui auraient réellement quitté l'Australie à la fin de juin et comptait qu'en plus de cela, il y aurait à ce moment en Australie, en entraînement, de 50,000 à 60,000 hommes. En fait, au moment de la déclaration du sénateur Pearce, 150,000 hommes avaient quitté l'Australie et 60,107 étaient dans les camps d'entraînement. D'autre part, les documents qu'il produisit subséquemment n'ont pas justifié l'interprétation qu'il donnait des désirs du gouvernement impérial. »

Voilà pour l'incident lui-même, avec la lumière où le place le *Round Table*. L'effet sur le recrutement, dit la même revue, fut très dommageable — and has exercised the most prejudicial effect upon recruiting. Il fortifia le « faux optimisme » qu'elle [l'Australie] a trop volontiers entretenu depuis les débuts au sujet de la gravité et de la durée probable de la guerre et a amené des centaines, et peut-être des milliers, de jeunes gens à croire que tout allait superbement, qu'on avait trouvé le premier estimé excessif et que ni les autorités impériales ni les autorités australiennes n'avaient désormais besoin de leurs services. Les comités de recrutement, qui avaient fait une magnifique besogne depuis le commencement de la guerre, furent complètement découragés, et leur déception se manifesta par des démissions et des résolutions condamnant la déclaration du ministre. Celui-ci et d'autres ont depuis essayé de réparer la bêtise, mais le recrutement continue à n'être pas satisfaisant, bien que, dans l'Etat, de Victoria et dans l'Australie du Sud, le comité de recrutement d'Etat ait fait le tour du pays en train spécial, avec accompagnement de fanfares et de drapeaux. On peut noter, dit encore le *Round Table*, que, le 6 mai, les troupes déjà partantes d'Australie se chiffraient à 189,206 et que 62,181 volontaires s'entraînaient dans le pays. »

Bref, le gouvernement australien se trouve dans la situation dont nous approchons : le recrutement volontaire a donné à peu près ce dont il était capable et il faut chercher ailleurs ou s'arrêter.

Sur cette dernière alternative M. Hughes consulte le peuple. Quelle sera sa réponse ? L'opposition active sera dirigée par certaines associations ouvrières, la campagne positive par des associations qui ont spécialement pour objet l'institution du service obligatoire.

Omer HEROUX.

L'INSTITUT BRUCHESI

Ce qu'il a fait contre la tuberculose et ce qu'il voudrait voir faire.

Le rapport annuel de l'Institut Bruchesi pour combattre la tuberculose est sorti à point des ateliers de l'imprimeur. Les médecins qui assistaient au Congrès de Québec, à qui on en a fait la distribution, ont pu constater que la population canadienne-française de Montréal ne reste pas indifférente à la lutte livrée à la peste blanche mais qu'elle y prend part activement. Sans doute, son rôle est limité par ses ressources et par l'ignorance. Les gens fortunés sont moins nombreux chez nous que chez nos concitoyens anglais, et, par ailleurs, des personnes aisées, qui pourraient jeter quelques fonds dans la caisse, n'ont pas fait le geste. Elles n'ont pas encore ressenti l'appel du devoir qui fait ouvrir largement la main.

Le rapport du bureau d'administration ne donne pas le bilan de l'année qui vient de s'écouler ; il est facile de deviner cependant que l'institution n'est pas rendue à l'ère de prospérité. Comme toutes les autres malheureusement, elle s'est ressentie de la guerre qui a en partie tari et détourné la source et le courant de la charité publique, fait d'autant plus regrettable que la misère s'accroît avec elle, entrée dans le conflit.

L'allocution qu'il a prononcée à l'assemblée de l'institution contient des constatations très intéressantes sur la façon dont a été organisée la lutte contre la tuberculose à l'Institut.

En fondant un cours de gardes-malades, on a permis à certaines religieuses de la Providence — cette grande source de dévouement à laquelle tant d'œuvres de charité s'alimentent — de se perfectionner dans la lutte contre la tuberculose. Leurs études complétées, on les a employées aux fonctions de visiteuses. C'est-à-dire qu'elles vont voir les malades à domicile et y surveiller l'exécution du traitement prescrit au dispensaire.

On conçoit tout le bien qui résulte de cette organisation. Que serait sans cela, en effet, le travail du dispensaire, si le patient, une fois retourné chez soi, se replongeait dans un foyer propre au développement de son mal et répandait autour de lui, par insouciance, les germes homicides d'infection ?

En outre, le directeur médical du dispensaire, le docteur Jarry, est allé, accompagné du docteur Louis Verschelden, titulaire de la bourse d'études antituberculeuses, que l'institution octroie avec une intelligente générosité à l'un des praticiens qui se dévouent chez elle pour enrayer le fléau, le docteur Jarry, disions-nous, est allé avec le docteur Verschelden suivre le cours des postgradués à New-York. Depuis le retour de ces deux médecins, l'institution possède donc, à côté de ses autres collaborateurs distingués, deux experts qui se sont qualifiés dans la grande ville, école modèle de la lutte contre la tuberculose, le docteur Dubé ajoute que l'administration n'hésitera pas à voter encore une nouvelle bourse.

Sur 1,200 maisons visitées, dit cette pièce, nous avons trouvé 215 chambres noires, environ 18 p.c. (on ne visite que les maisons de tuberculeux). Est-il hasardé de dire que la maladie s'est développée chez eux grâce à la chambre noire ; la photographie ne se développe que dans les chambres noires, la tuberculose elle peut se développer ailleurs, mais c'est sûrement un des endroits où elle s'épanouit avec le plus d'aisance. Plusieurs logis ont jusqu'à trois chambres noires.

Et le rapport conclut que si les administrations municipales ne se hâtent pas de résoudre le problème de l'habitation insalubre, les efforts de dispensaires, dans la lutte contre le fléau, seront annulés.

Ne pourrions-nous pas dire, avec le docteur Emile Nadeau, que les administrateurs qui restent passifs devant de si déchirants cris d'appel sont coupables de « manslaughter » ? Ils voient le danger, savent que des pauvres hères s'y tuent et ne font rien pour l'écarter. C'est une négligence criminelle et qui n'est pas excusable parce que le peuple, qui ne sait pas le danger, lui, ne réclame pas le sacrifice et on dirait-on des autorités municipales qui attendraient une pétition du voisinage pour condamner une maison qui vacille et menace de s'écrouler ?

Ce n'est pas tout pour la ville, de soulever, même généreusement, aux dispensaires antituberculeux ; elle doit travailler à supprimer les foyers de propagation. Le dispensaire de l'Institut Bruchesi suggère un premier remède qui ne coûtera rien : la notification obligatoire des déménagements à la police. On saurait au moins par ce moyen ce que sont devenus les tuberculeux, dont on a perdu la trace, et on prendrait les dispositions pour leur continuer leur traitement ou du moins, pour les empêcher de propager leur mal aux gens de leur entourage.

Lequel de nos échevins ou de nos commissaires voudra attacher son nom à la création du *casier sanitaire*, à des mesures d'hygiène que le docteur Boucher, pourvu qu'il trouve un parrain, ne demande pas mieux que de recommander ?

Louis DUPIRE.

P. S. — Nous prétendons l'autre jour, que le gouvernement avait fait l'empterie de mille exemplaires de la conférence du docteur Emile Nadeau. Nous anticipons pour le moins ; et c'est tant pis pour le gouvernement qui nous ne saurions féliciter de ce qu'il n'a pas fait et de ce qu'il aurait pu et dû faire.

L. D.

Canadian Nationalism and the War

La brochure anglaise *Canadian Nationalism and the War*, s'en évalue rapidement. Les deux premières éditions épuisées, nous avons dû en imprimer une troisième, pour laquelle les commandes abondent.

Cette brochure renferme les deux chroniques de M. Arthur Hawkes, de Toronto, sur l'idée nationaliste et la guerre, la lettre du capitaine Talbot Papineau à M. Henri Bourassa et la réponse du directeur du *Devoir*.

En vente au bureau du *Devoir*, 10 sous l'exemplaire, 81 la douzaine, franco. Remise de 25 pour cent sur les commandes de 50 exemplaires et plus. Paiement par chèques ou bon-poste sur Montréal, timbre de guerre compris.

Canadian Nationalism and the War se détaille 10 sous l'exemplaire, 81 la douzaine, avec remises de 50 exemplaires et plus. On peut se la procurer aux bureaux du *Devoir* et dans les librairies suivantes : Librairie Granger et Frères, 43, rue Notre-Dame ; Librairie Beauchemin, 79, rue St-Jacques ; Librairie St-Louis, 238, est, Ste-Catherine ; Librairie Pineau, 280, est, rue Rachel ; Librairie Langevin & L'Archevêque, 8, rue St-Jacques ; Librairie Boudreau & Fils, 1850, rue Saint-Laurent ; Ed. Gariépy, 1123 rue Rachel.

Dr Jarry, secrétaire du Bureau d'administration de l'Institut Bruchesi, afin d'envoyer une députation conjointe à sir Lomer Gouin, premier ministre de cette province, pour lui demander son appui à ce grand mouvement de contrôle de la tuberculose.

Il va sans dire que si les autorités faisaient leur programme, on verrait en peu de temps décroître les décès causés par la tuberculose, point sur lequel, il n'y a pas à se le dissimuler, nous retardons sur la province voisine puisque nous enregistrons chez nous 155 décès sur mille de population contre 85 chez elle.

Cette organisation de la lutte antituberculeuse, conclut l'allocution du docteur Dubé, devrait le ramener au cœur de ceux qui ressentent la compassion à la vue des souffrances d'autrui ; au cœur de ceux qui veulent chez nous une race forte, une population et une prospérité plus grande.

Dr Jarry, secrétaire du Bureau d'administration de l'Institut Bruchesi, afin d'envoyer une députation conjointe à sir Lomer Gouin, premier ministre de cette province, pour lui demander son appui à ce grand mouvement de contrôle de la tuberculose.

Il va sans dire que si les autorités faisaient leur programme, on verrait en peu de temps décroître les décès causés par la tuberculose, point sur lequel, il n'y a pas à se le dissimuler, nous retardons sur la province voisine puisque nous enregistrons chez nous 155 décès sur mille de population contre 85 chez elle.

Cette organisation de la lutte antituberculeuse, conclut l'allocution du docteur Dubé, devrait le ramener au cœur de ceux qui ressentent la compassion à la vue des souffrances d'autrui ; au cœur de ceux qui veulent chez nous une race forte, une population et une prospérité plus grande.

Dr Jarry, secrétaire du Bureau d'administration de l'Institut Bruchesi, afin d'envoyer une députation conjointe à sir Lomer Gouin, premier ministre de cette province, pour lui demander son appui à ce grand mouvement de contrôle de la tuberculose.

Il va sans dire que si les autorités faisaient leur programme, on verrait en peu de temps décroître les décès causés par la tuberculose, point sur lequel, il n'y a pas à se le dissimuler, nous retardons sur la province voisine puisque nous enregistrons chez nous 155 décès sur mille de population contre 85 chez elle.

Cette organisation de la lutte antituberculeuse, conclut l'allocution du docteur Dubé, devrait le ramener au cœur de ceux qui ressentent la compassion à la vue des souffrances d'autrui ; au cœur de ceux qui veulent chez nous une race forte, une population et une prospérité plus grande.

Dr Jarry, secrétaire du Bureau d'administration de l'Institut Bruchesi, afin d'envoyer une députation conjointe à sir Lomer Gouin, premier ministre de cette province, pour lui demander son appui à ce grand mouvement de contrôle de la tuberculose.

Il va sans dire que si les autorités faisaient leur programme, on verrait en peu de temps décroître les décès causés par la tuberculose, point sur lequel, il n'y a pas à se le dissimuler, nous retardons sur la province voisine puisque nous enregistrons chez nous 155 décès sur mille de population contre 85 chez elle.

BILLET DU SOIR.

DANS LA FORET

Beaucoup d'ombre. — Des pierres moussues et des rayons de soleil qui filtrent les feuilles. Une petite brise qui fait trembler la lumière et l'ombre, et puis au loin, le bruit du lac.

On ne sait pas exactement où sont les pensées qui s'éveillent dans la forêt, mais nulle part, ne semble-t-il, elles ne viennent plus facilement. En dehors de ce coin de paix, il y a le vaste monde, la vie affolante des villes, le vacarme de la guerre, la trépidation de toutes les existences. Là-bas, c'est la course effrénée vers le succès ou la défaite, le désir d'être toujours ailleurs, de faire toujours mieux — ou plus — c'est la hâte de vivre enfin.

Ici dans la forêt, il n'y a que de petits bruits de chants et d'ailes, un peu de soleil qui remue sur la mousse, des écoulements qui jouent dans les branches. N'est-il pas bon pour l'esprit humain d'aller réfléchir, quelquefois, en dehors du monde et des hommes, dans l'apaisante compagnie des oiseaux et des arbres ?

Dona SOL.

CE QUE CELA NOUS COÛTE

Il se publie tous les jours de nouveaux renseignements sur ce que nous coûte la guerre actuelle, du fait que nous y participons. Et tous démontrent comme nous nous sommes engagés à l'aveuglette dans une aventure que nous estimons ne pas devoir durer longtemps et qui se prolonge, sans aucune indication précise de l'époque où elle se terminera.

Ainsi, l'autre jour, le ministère des finances publiait un état officiel de notre dette qui devrait faire couvrir les yeux aux gens désireux de voir quelque peu clair dans les ténèbres où l'on nous promène en nous disant que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, et en nous faisant croire que, somme toute, cette guerre-ci ne nous taxe pas outre mesure.

Au 31 juillet dernier, donc, d'après cet état officiel, notre dette brute se décomposait, quant à nos emprunts, comme suit : Dette consolidée, payable à New-York, \$ 75,000,000 ; Dette consolidée, payable au Canada, 97,357,459 ; Dette consolidée, payable à Londres, 362,703,312 ; Emprunts temporaires, 226,340,350.

Cela fait un total d'emprunts de tout genre de \$ 761,401,121.

Mais cela n'est pas tout. Nous avons bien d'autres dettes dans les différents ministères, — la moindre n'est pas la somme de 53 millions que le bureau de la banque d'épargne des postes doit aux déposants, — et dont l'ensemble, y compris nos différents emprunts, se totalisait, au 1er août dernier, à \$ 1,050,000,000, montant de notre dette brute. Celle-ci était, au 1er août 1914, de 555 millions. Elle s'est donc presque doublée.

Si l'on tient compte toutefois de ce que nous est dû et de notre actif, comme de ce que nous devons, on voit que l'augmentation des valeurs détenues par l'Etat en sus de ce qu'il avait, au 1er août 1914, a été considérable. Son actif liquide était alors de 223 millions. Il était, il y a un mois et demi, de 45 millions. Cela laisse un découvert, au 1er août 1916, de 635 millions, chiffre de notre dette nationale, juste après deux ans de guerre. Augmentation, 304 millions. — Au 1er août, au 1er septembre, nouvelle augmentation de \$ 23,417,344, soit hausse totale de 327 millions et demi. Vingt-cinq mois de guerre ont doublé notre dette nette, et presque doublé notre dette brute.

Il faut se rappeler, au surplus, qu'une partie des sommes portées à notre actif se composent de valeurs plus ou moins réelles, — ainsi, obligations du Nord-Canadien et du Grand-Tronc-Pacifique, dont nous sommes porteurs, pour avoir garanti le paiement de leurs intérêts. Si les chemins de fer ne gagnent pas leurs charges fixes, — et nous avons donné ici même, il y a quelques jours, des détails prouvant que le Nord-Canadien n'a encore pu les rencontrer, pour son dernier exercice, comme pour les autres, — nous les paierons ; cet actif compte donc un élément de risque qui en diminue de beaucoup la valeur. Il faut aussi s'attendre à ce que notre actif diminue sensiblement, nos ministères devant tirer les réserves inscrites à leur crédit ; notre dette brute en sera plus élevée.

Tout indique que nous aurons une autre année de guerre, pour le moins, si elle ne dure pas davantage. Il est très modeste d'évaluer qu'elle ajoutera 250 millions à notre dette nette actuelle de 658 millions. Cela ferait, au 1er septembre 1917, un total de 908 millions, — si Thomas White, en février dernier, ne prévoyait un de 830 millions en avril 1917. On comprend aisément que notre service d'intérêts sur la dette nationale s'accroisse en proportion. Nous y ajouterons un minimum de 29 à 30 millions d'intérêt par an. Le service des pensions militaires, la guerre close, nous coûtera de son côté le moins 15 millions chaque année. Cela fait tout de suite, du

LA COMPTABILITÉ EN FRANÇAIS

VIII	
Abstract of sales	Extrait, relevé de ventes.
Account agreed upon	Compte de compte.
Account sales	Compte de ventes.
Active bonds	Titres au porteur.
Adventure	Risque, aventure, spéculation ; paco-tille.
Agreement	Convention, traité.
Annual statement, balance sheet, financial statement, statement of the business	Bilan.
Appurtenances	Dépenses, appartenances.
As per account rendered	Suivant compte remis.
Auxiliary	Auxiliaire (compte, livre).
Balance brought forward	Solde de compte reporté, ci-dessus.
Bank balance	Solde de banque.
Bill of store	Passé-avant.
Bonus	Bonification ; pot-de-vin ; don gratuit ; boni (finance).
Breakage	Casse.
Call loans, call money	Emprunts remboursables sur demande.
Card ledger	Grand-livre à cartes.
Cash register	Caisse enregistreuse.
Certificate of stock	Certificat d'actions.
Charges	Frais ; dépenses ; débits.
Charge to one's account (To)	Porter au débit de quelqu'un.
Chattels	Biens, effets.
Check-stub	Talon, souche de chèque.
Collateral	Collatéral.
Consecutive numberer	Numéroteur, timbre numéroteur consécutif ; timbre automatique.
Contingent fund	Fonds de réserve.
Coupon bond	Obligation à coupon.
Customer's ledger	Grand-livre du client.
Defalcation	Détournement de fonds.
Deferred bonds	Obligations différées.
Demand note	Billet à présentation, à bureau ouvert.
Deposit slip, deposit ticket, pay-in slip	Feuille, billet de dépôt ; bordereau.
Earnest	Arrhes.
Envelope-sealer	Mouilleux-cacheur.
Eraser	Gomme.
Cabinet eraser	Gomme bâtonnet.
Disk eraser	Gomme ronde plate.
Ink and pencil eraser	Gomme deux usages.
Facsimile	Fac-similé.
File invoices (To)	Mettre en liasse, en collection les factures ; classer les factures.
Fiscal year	Année financière, exercice.
Fixtures	Immeubles, agencements.
Foot an account (To)	Additionner un compte.
Footing	Addition.
Freight	Transport ; frais de transport.
Furniture and fixtures	Ameublement et agencements.
General ledger	Grand-livre général.
Good-will	Clientèle, achalandage, valeur morale d'un nom d'affaires.
Impersonal accounts	Comptes fictifs.
Insolvent	Insolvable.
Jobber	Revendeur.
Ledger	Comptes courants (banque).
Lever numbering machine	Numéroteuse à levier.
Maker	Signataire, souscripteur (d'un billet).
Money order	Mandat.
Manifest	Manifeste.
Mortgage	Créancier hypothécaire.
Net loss	Perte nette.
Net weight	Poids net.
Nominal price	Prix fictif.
Out freight	Frais de transport d'envoi.
Outstanding account	Compte non soldé.
Padded checks	Bloc-chèques.
Paging	Pagination.
Pass book	Libret de crédit (com.) ; carnet, livret de banque.
Passive assets	Actif passif.
Postdate (To)	Postdater.
Preferred stocks	Actions privilégiées.
Present worth	Valeur actuelle, présente.
Price list, price book	Prix courant, tarif.
Price tag	Étiquette-prix.
Pricing	Marquage, tarification.
Receiver	Receveur.
Renewal	Renouvellement (d'un billet).
Resources	Ressources.
Revenue accounts	Comptes de revenus.
Routine of business	Routine des affaires.
Share-holder	Actionnaire.
Signature card	Carte-signature.
Special endorsement	Endos spécial.
Spot cash	Argent comptant ; paiement immédiat.
Statement of an account	État de compte.
Stop a check (To)	Suspendre un chèque.
Suspense account	Compte douteux.
Tare	Tare.
Time book and pay roll	Livre horaire et rôle de paye.
To amount of account rendered	Solde de compte précédent.
To amount of disbursements for	Débours pour.
To balance	Solde porté à nouveau.
To my remittance on	Ma remise sur.
Transfer Company	Messagerie, roulage.
Uncollectable accounts	Comptes non recouvrables.
Withdrawal	Retrait.

Alfred VERREAULT, 255, rue Wilbrod, 255, Ottawa.

Nous payons

Nous payons de toutes sortes de manières le coût actuel de la guerre et nous en subissons de toutes parts les contrecoups. La *Gazette du Travail* permet de l'établir, par des chiffres empruntés à sa dernière livraison. En juillet 1914, le budget type alimentaire d'une famille de 5 personnes était, par semaine, de \$ 7.42. En août 1916, il était, pour ces mêmes personnes et les mêmes aliments, de \$ 8.63 ; c'est \$ 1.21 de plus, une augmentation de 16 pour cent, \$ 62 de plus par an. Et M. Blondin s'en va dire partout que l'ouvrier et l'agriculteur ne paient à peu près rien en fait de taxes de guerre. C'est l'augmentation du coût de la vie n'en est-elle donc pas une, et des plus frappantes ?

Ca n'empêchera pas nos ministres, spéculant sur le peu d'intérêt que la masse porte à tout cela, de dire comme MM. Blondin et Patenaude, ces jours-ci : « Voyez comme le pays s'enrichit ! » Oui, — en s'endettant outre raison.

Georges PELLETIER.

AUTOUR DE LA MAISON

Notre collaboratrice, Micheline Le Normand, publiera ces semaines-ci, au *Devoir*, un petit volume, *Autour de la Maison*, — recueil des souvenirs d'enfance qu'elle publia l'an dernier dans le *Nationaliste*.

LES CONFÉRENCES DE M. L'ABBE GROULX

Il reste quelques très rares collections des conférences sur Nos luttes constitutionnelles données, l'an dernier, par M. l'abbé Groulx.

On veut se procurer la collection complète en s'adressant à l'auteur (M. l'abbé Groulx, 761, avenue Henri-Julien, à Montréal).

Prix : \$1.00, franco.

LETTRES AU
"DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'empêcheront du papier, de l'encre, d'un timbre-poste, et à nous une perte de temps, s'ils voulaient bien en prendre note définitivement.

L'IMPERIALISME ET LA FRANCO-MACONNERIE

Montréal, le 1er septembre, 1916.
Monsieur Henri Bourassa,

Directeur du Devoir,

En ville,

Cher Monsieur,

Probablement dû à la chaleur extrême de ces derniers temps, la tribune des "Lettres au Devoir" semble s'être dégarinée quelque peu, et si la présente ne va pas contre le grain, vous pourrez en disposer selon votre bon plaisir.

Il est vrai qu'il ne se passe pas grand-chose de nouveau sous le soleil, car même la grande guerre est devenue "chose de tous les jours", c'est le cas de le dire. Mais ce qui ne semble émerger de plus en plus d'une manière saillante des événements quotidiens, c'est encore la haute-main de la haute diplomatie anglaise. En d'autres termes, elle continue de "rouler" non seulement les vagues, mais la moitié du monde.

Au début des hostilités, l'on aurait pu croire à certaine hésitation de la main au gouvernail d'Albion, mais il parait de toute évidence que ce qu'il semblait incertain, titubant, n'était qu'apparent, n'était qu'un jeu de l'attente pour mieux masquer un plan mûri à l'avance, bien arrêté; et les événements subséquents ont démontré avec quel coup d'oeil, quelle sûreté de main, quelle vigueur soignée, ce plan a été suivi à la lettre et est en train d'aboutir là où l'on voulait, c'est-à-dire l'intérêt bien entendu de l'Angleterre et son avantage moral et matériel à travers le monde.

La chose apparaît claire comme le jour. Le rôle de l'Angleterre dans cette guerre-ci serait éminemment la sauvegarde de sa suprématie navale. Elle le fit entendre clairement à la France dès le commencement. Pendant qu'elle veillerait sur mer, la France, la Belgique, la Russie se mesureraient contre le colosse "kolossal" l'Allemagne. Naturellement, elle enverrait au secours de la France ses escadres de soldats pour que celle-ci ne soit pas écrasée, et pour de là se réserver un "mot" à dire dans les négociations de la paix. De cette sorte, le gros atout de John Bull resterait intact; sa flotte numériquement écrasée, quant à son armée, à vrai dire elle n'existait pas, mais qu'en avait-elle besoin, quand la France se trouvait là pour mettre un frein aux hordes allemandes?

Chemin faisant, ce qui n'était pas à dédaigner, elle fit main basse sur la marine marchande de l'Allemagne, s'empara ensuite de ses colonies et de ses marchés mondiaux.

Par ricochet, voyons ce qu'elle est en train d'effectuer pour son propre compte.

Premièrement, le conflit actuel lui est venu à souhait pour réaliser un rêve caressé depuis longtemps: celui de l'imperialisme anglais. Jus qu'aujourd'hui, les colonies de l'Angleterre jouissaient d'un mouvement qu'on pourrait appeler centrifuge, et qui naturellement devait les amener à s'éloigner de plus en plus de la mère-patrie, jusqu'à l'indépendance, abolissement naturel; mais, à la faveur de la grande guerre, elle pirotella n'a-t-on pas fait faire à ces mêmes colonies en leur imprimant brusquement un mouvement en sens contraire; et voilà comment nous sommes maintenant dotés du mouvement centripète, destiné à nous rapprocher des jupes impériales — pour notre plus grande protection, ou la sienne, comme vous voudrez. N'est-ce pas prodigieux en fait de diplomatie?

Mais ce n'est pas tout. Ceci se passe en famille, pourrait-on dire. Voyons maintenant son effet à l'étranger, qui devra être moral surtout, cette fois-ci, et voilà comment aidé de son or tout-puissant, prêt à la Serbie et à la Belgique, soi-disant sans intérêt. Eh! là, croit-on vraiment que deux pays ruinés comme le sont et le seront, à la fin de la guerre, la Serbie et la Belgique, pourront recouvrer les vues de l'Angleterre quant aux concessions de paix concernant ces deux pays? En voilà deux pays qui auront bel et bien des fers d'esclaves aux pieds et la bouche ballonnée de billets de banque!

Passons à la France. Comment se libérera-t-elle jamais de sa "dette morale" envers l'Angleterre, et pour le suprême service rendu à la France par sa flotte, et pour l'aide sur elle rendue à elle par ses Tommies et ses coloniaux? Elle aussi, malgré sa grande force de récupération financière, sera pratiquement ruinée. Pour mesurer l'étendue de cette dette morale, l'on n'a qu'à se rappeler les supplications adressées à l'Angleterre par la France pour qu'elle ne fût pas encore une fois

écrasée par l'Allemagne. Et ne croit-on pas qu'au moment où l'Angleterre sera restée toute puissante par sa flotte et son or, elle ne prendra pas les devants dans le champ de la politique mondiale et n'imposera pas ses quatre volontés à la France? Donc, de la part de l'Angleterre, main-mise morale sur cette partie de l'Europe, comme elle l'avait faite à demi, et l'a déjà sur l'Espagne, le Portugal et même l'Italie. A bien penser, voilà qui serait monstrueux.

Mais ce qui est tout à fait merveilleux dans ces résultats à l'avantage de l'Angleterre, c'est que tout ceci a été accompli à l'heure où on la représentait comme chancelant sur ses bases, comme le "titan fatigué" de porter le poids de ses forfaits sans nombre, en un temps où les crises politiques se succèdent dans le cabinet impérial, où l'on dit Albion rongée jusqu'au cœur par le socialisme de ses classes ouvrières, avec, au flanc, comme appendice, l'ile, la question irlandaise toujours nagant la stabilité des combinaisons politiques. Et, malgré tout, quelle maîtrise dans la conduite de sa politique mondiale! Mais quel est donc ce magnétisme puissant qui maintient en place tout l'organisme, quand, en apparence, tout semble vouloir se disloquer? Mystère? Oui, mystère! C'est le cas de le dire. Quel agent galvanise ce colosse en mal de révolution, et non seulement le tient debout sur ses pieds d'argile, mais lui permet même de commander à la moitié du monde? Car sa force ne réside pas seulement en elle, mais dans son influence sur la mentalité des autres nations, laquelle se mesure dans la proportion que ces mêmes nations s'y prêtent et y croient, et les adoptent. Et cette influence, comment s'exerce-t-elle? Par l'expansion de la religion protestante? Je ne le crois pas. Son manque d'unité de direction dans ce sens ne s'y prête guère. Et, par ailleurs, il n'est pas de religion protestante; ce qui est appelé "religion protestante" n'est qu'une vague religiosité plus ou moins élastique qui se prête à tout changement, à toute évolution. Son effort constant et entier ne se trouve pas dans l'affirmation d'un dogme; c'est plutôt, c'est essentiellement la négation du dogme catholique; elle ne dirige pas, elle n'a pas l'autorité nécessaire pour commander, réprimer; elle est à la remorque de l'opinion laïque. Mais alors, où l'Angleterre prend-elle donc cette force de s'imposer? On pourrait commencer par répondre: par la poussée, la force acquise imprimée par le protestantisme anglais à ses idées libérales et matérialistes, lancées depuis des siècles de part le monde, et peut-être encore davantage par son mercantilisme payant, par l'accumulation de son or, qu'elle affiche aux yeux du monde comme sa preuve de progrès. Contre l'attrait de son dogme de liberté illimitée et de son or les races latines sont mal en garde. A tel point qu'il parait évident qu'aujourd'hui l'Angleterre exerce une influence toujours croissante en France, en Italie, en Espagne, au Portugal, sans compter naturellement ses colonies, et sa fille perdue, les Etats-Unis — en un mot partout où ses idées en matière de religion et de philosophie sont professées, acclamées ou non, sous la rubrique nationale de chaque pays. Et quel est le ferment en matière de religion et de philosophie qui a été jeté au sein de tous les pays? Ce ne peut être autre que la franc-maçonnerie.

Comme vous le voyez, c'est encore ma vieille marotte qui ne veut pas me laisser. Je sais que vous ne partagez pas cette opinion; mais je ne puis me persuader que ce ne soit pas ainsi que la mentalité païenne des nations autrefois catholiques s'est formée, et que ce changement n'y ait eu, assurément, depuis le Réformateur, un changement de la mentalité de la France officielle, à tout le moins, et, peu s'en faut, à des degrés divers, chez une masse de Français, à tel point qu'il parait inconcevable que des Français se soient acharnés et s'acharnent encore à démolir ce qui faisait la force de la France et du rayonnement de sa civilisation dans le monde. En cela ils ont fait l'oeuvre de l'anglo-saxonisme, son pire ennemi. Et, de plus, le monde a pu ne pas s'en rendre compte, mais il n'a pas échappé à la pénétration de ce virus anglo-saxon. Et, tout récemment, l'Espagne et le Portugal ont donné les mêmes symptômes du mal antichrétien.

De ce côté-ci de l'Atlantique, à partir du Canada en passant par les Etats-Unis, jusque dans toutes les grandes ou petites républiques de race latine, qu'avons-nous vu et continuons-nous de voir? C'est ici surtout que se ferment révolutionnaire et destructeur de toutes traditions a trouvé un champ facile pour la transformation de la pâte catholique en pâte païenne. On leur a inoculé le virus des idées de liberté et de progrès, et pour arriver plus vite à ce résultat, on leur a inoculé comme spontanéité dans tous les autres pays, avec une continuité et une uniformité de dessein qui ne se dément jamais, et qui ne me paraît pas être l'oeuvre d'un homme, ni d'un parlement même, — car les hommes et les parlements, agissant séparément et successivement, ne sauraient se départir de la voie tracée, — mais bien d'une institution séculaire, sur laquelle les changements politiques ou autres influencent extérieurement n'ont aucun effet.

Réellement, après avoir passé en revue et considéré attentivement l'oeuvre d'antichristianisme accomplie dans presque tous les pays au profit de ceux qui n'ont rien à perdre et tout à gagner en révolutionnant le monde, douter de l'étendue de l'influence de la franc-maçonnerie me paraît une impossibilité. Cette influence ne s'exerce pas toujours d'une manière directe, et nul doute

que les adeptes des multiples sociétés secrètes s'en font les propagateurs, mais il n'en reste pas moins vrai que la franc-maçonnerie reste l'initiatrice de cette influence néfaste.

En passant, permettez-moi de dire que si — à Dieu ne plaise! — vous aviez une franc-maçonnerie pour faire pénétrer vos idées nationalistes chez le peuple canadien, vous auriez des résultats merveilleux.

J'avais d'abord pensé ne vous en parler que quelques lignes, mais le m'aperçois que l'ébauche a été longue et m'a entraîné un peu loin, ce qui fait que cette lettre a perdu tous ses droits à la publicité, mais je n'en consolerai si seulement j'en ai pu vous convaincre de la pénétration universelle des idées maçonniques allant de pair avec l'influence toujours croissante de l'imperialisme anglais.

Pour vous dire toute ma pensée, je vous dirai que le vote dans l'adoption d'une entente entre l'Angleterre et la France de l'enseignement mutuel des langues française et anglaise dans l'un et l'autre pays, un développement de la politique anglaise insinuante et qui se sent plus forte que l'adversaire; car je crains beaucoup que les esprits français, mal avertis de la puissance assimilatrice anglo-saxonne, et je dirais: disposant d'une force de résistance moins grande que la nôtre à l'assimilation, parce que s'ajoutant davantage de leurs traditions catholiques, — se furent d'anglicisme tandis que, leur côté, il n'y a aucun danger que les Anglais aient leur anglais de gallicisme. Il en va, pour les langues des deux pays, comme pour les deux religions, catholique et protestante; il y a toujours danger pour la partie catholique de perdre quelque chose de sa foi à fréquenter les protestants, tandis qu'il n'y a rien à perdre à l'assimilation, parce que fréquenter les catholiques, c'est comme si la force du mal était plus forte que celle du bien.

Je dois m'excuser d'avoir pris tant de votre temps, ma seule excuse en même temps que mon motto étant: Brassez, brassez des idées, et il en restera toujours quelque chose.

Veuillez croire aux sentiments de ma sincère admiration.

J. A. LECLAIR.

LES OUVRIERS EN CONGRES

PLUS DE SIX MILLE UNIONISTES

DES DIVERS PAYS SERONT REPRESENTES AU GRAND CONGRES QUI S'OUVRIRA A TORONTO LE 25 SEPTEMBRE POUR SE TERMINER LE 30.

Le congrès des ouvriers du Canada s'ouvrira à Toronto le 25 septembre. Il sera l'un des plus importants jamais tenus au pays. Des délégués, au nombre de trois cents, y représenteront toutes les parties du Dominion.

Plusieurs questions de grande importance y seront étudiées. Harry Corcoran, de la Fédération du Travail de la Virginie Occidentale, présentera la fédération américaine du travail; il y aura aussi un délégué du congrès des Métiers anglais. Plus de 6,000,000 d'unionistes des divers pays seront ainsi représentés. Pour sa part, le délégué de la fédération américaine représentera près de 2,000,000 d'unionistes, et le délégué anglais près de 4,000,000.

L'une des questions les plus importantes qui seront discutées au congrès est contenue dans les amendements actuellement entre les mains du secrétaire-trésorier, à Ottawa. Ces amendements demandent que le conseil exécutif soit porté de 3 à 5 membres. Les membres actuels sont: J. C. Watters, président; P. M. Draper, secrétaire-trésorier; A. Watchman, vice-président.

La section peut-être la plus importante des amendements est celle qui demande au congrès de faire de la position du secrétaire-trésorier un office auquel celui-ci devra consacrer tout son temps, et de faire de la position de président une position honorifique. Actuellement, le président est à l'emploi d'un congrès d'un bout de l'année à l'autre et il est joint au congrès. Il est en outre représentant parlementaire à Ottawa.

Le but des amendements est de changer ces choses en rendant permanente la position de secrétaire-trésorier, quoique demeurant sujette à élection lors des congrès et d'y ajouter les devoirs de représentant parlementaire.

Ce sont là des changements à la constitution qui ont déjà soulevé de fortes discussions dans les rangs ouvriers. On peut donc prédire qu'il y aura aussi forte discussion au congrès.

Une autre grosse question dont les délégués auront à s'occuper vient de la Colombie Anglaise. Le magnifique Temple du Travail, d'une valeur de \$250,000, n'est réuni le Congrès l'an dernier, est en danger sérieux d'échapper aux unionistes de cette province vu les conditions financières créées par la guerre.

On demandera au Congrès de rechercher les moyens de sauver la situation, demande qui rencontrera les sympathies de tout le monde.

Le délégué fraternel de Grande-Bretagne soumettra peut-être aussi des questions d'une grande gravité au Congrès.

Le Congrès siégera au Temple du Travail, rue Church à Toronto.

Parmi les rapports qui seront soumis au Congrès seront les rapports du Conseil exécutif, ceux des comités de chaque province, là où il n'y a pas de fédération provinciale du travail; celui du président; celui du secrétaire-trésorier; celui du délégué anglais J. Simpson; celui du délégué américain Fred Bancroft. Il y aura aussi plusieurs résolutions concernant les besoins des ouvriers au point de vue légal. De sorte que les congrésistes auront fort à faire s'ils veulent terminer leurs sessions avec l'habitude du 30 septembre.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

On demande un instituteur ou institutrice possédant certificat ou diplôme modèle de deuxième classe, pour la Saskatchewan, capable d'enseigner le français et l'anglais. S'adresser à J. L. Brûlé, sec.-trés., Albertville, Sask.

Les étudiants ou autres jeunes gens de bonne famille trouveront, à prix modéré, chambre et pension, à Maison St-Joseph, 109, LaGauchetière-ouest.

PHARMACIEN. Elève ayant deux ou trois ans d'expérience, ou assistant-pharmacien. S'adresser chez Lecours et Lantôt, 310, Sainte-Catherine Est.

POSITION DEMANDEE

Emploi demandé. Personne compétente demande emploi dans un presbytère. Pouvoir fournir de bonnes références. Ecrire à Casier 12, Le Devoir.

A LOUER

A louer, un magnifique plain-pied, 447, Mont-Royal est; lumière électrique, chauffage, eau, neuf. S'adresser 443, Mont-Royal est. Tél. le jour, Main 8014; le soir, Saint-Louis 8013.

DIVERS

INSTITUT STENOGRAPHIQUE DE FRANCE, 775 Saint-Denis, Est. E. 3944. Enseignement individuel français-anglais, correspondance commerciale, travail de bureau tous genres, sténographie française et anglaise, méthode brève et pratique. Diplôme de Paris. Médaille au concours mensuel, position assurée. Termes modérés. Mlle Irène Joly, professeur, déléguée de l'Institut sténographique de France à Paris. Membre officielle du comité de jonction des congrès internationaux, professeur au Monument national, ex-professeur au Montréal Business College et aux Hautes Etudes, Bermudes.

Professeur parisien, meilleures recommandations, donne leçons privées à domicile pour instruction générale aux enfants, ainsi que leçons et conversation aux adultes. S'adresser à 584 Ave Mont-Royal est. Tél. Saint-Louis, 3932.

REPARATIONS de meubles de tous genres, rembourrés avec soin, matelas faits, remis à neuf, plumes défectueuses, Charles Turgeon, 707, rue Lafontaine, Tél. Est 5896.

ARGENT A PRETER J'AI A PRETER \$700, \$1,500 à \$50,000 à prix, première hypothèque, propriétés à Montréal, fonds aux fabriques, conditions avantageuses. Notaire en chef, 120 rue Saint-Jacques, Main 6615.

E. ROY Cordonnerie mécanique 466 RUE SAINT-CATHERINE EST. Entre Saint-Hubert et Saint-Christophe. Réparations et remplissage à la mécanique exécutés en un clin d'oeil.

Appeler: Est 5628 et vos chaussures, prises à domicile, vous seront reportées remises à neuf.

HOTEL

VICTORIA HOTEL Québec H. Fontaine, Prop. Plan américain. Prix: \$2.50 à \$3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce. \$2.00 par jour.

VENTE AUX ENCHERES

Mardi, 19 septembre (1916), à 10 heures a.m., au bureau de Crépau et Paquette, notaires, 319, rue Visitation, Montréal, des immeubles suivants, savoir:

10—Un emplacement portant le No 163, du quartier Saint-Jacques, avec bûches 506 et 508, de la rue Saint-Urbain; terrain 25 x 92 pieds. Mise à prix: \$7,000.

20—Un terrain formant partie du lot No 583 du quartier Saint-Jacques, avec bûches Nos 232 à 238, de la rue Wolfe; terrain, 65 x 73 pieds. Mise à prix: \$6,000.

30—Un terrain formant partie du lot No 118, quartier Saint-Louis, avec bûches Nos 127, Cadieux; terrain, 20½ x 66 pieds 2-3. Mise à prix: \$2,000.

40—Un terrain formant partie du même lot No 118, quartier Saint-Louis, avec bûches Nos 121, de la rue Cadieux; terrain, 20½ x 66 2-3. Mise à prix: \$4,200.

AVIS

AVIS public est par le présent donné que la soussignée a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de feu M. l'abbé Zolique Cardin, en son vivant curé de la paroisse de Repentigny, et domicilié à Repentigny.

Montréal, 15 septembre 1916.

W. C. MARTIN, Chan. P. D. Procureur de la Corporation archépiscopale C. R. de Montréal, par P. C. LACASSE, notaire.

SOCIETE DES GENS DE LETTRES DE MONTREAL

Le dix-sept courant cette société a fait son excursion annuelle au bout de l'île, favorisée par une température idéale.

La fête se passa agréablement. Commencée par un banquet dont le menu ne laissait rien à désirer, elle se termina par de la musique, de la poésie et de la déclamation.

On fit honneur aux santés proposées en faveur de la Société, de la littérature et de la langue française.

Les convives applaudirent une poésie de circonstance: "Les Feuilles", une autre "Adieu à la Belle Saison", et une heureuse improvisation: "Le rôle de la femme dans la littérature".

(Communiqué)

M. WALTER SCOTT GRAVEMENT MALADE

Régina, Sask., 18. — M. Walter Scott, premier ministre de la Saskatchewan, a passé la semaine entière dans sa chambre, souffrant d'une très grave attaque d'asthme et il est très faible. Il ne lui est pas permis de recevoir et ses médecins ont recommandé qu'il soit tenu au repos complet. Les amis intimes du premier ministre Scott disent que son état est très sérieux. Le premier ministre souffre depuis plusieurs années de cette terrible maladie, qui l'a forcé à voyager beaucoup dans les pays chauds. En 1912, il a eu une grave attaque et l'on craignait pour sa vie.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

AVOCATS

J.-P. BELAIR
AVOCAT — PROCUREUR
CHAMBRE 411
EDIFICE BANQUE D'EPARGNE
180, S.-JACQUES
Bureau de St-Eustache.

Casier postal 356. — Adresse télégraphique, "Nabuc", Montréal.
Tél. Main 1210-1251. Codes: Liebert, West, Uni.

C. H. CAHAN, C. R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Edifice Transportation — Rue Saint-Jacques

LORENZO CAMIRAND
AVOCAT
Chambre 12 97 rue S.-JACQUES
Edifice Banque d'Epargne
Tél. Main 1422

RENE CHENEVERT

AVOCAT
222 Saint-Jacques Main 4019

GEOFFRION, GEOFFRION et CUSSON
AVOCATS, ETC.
97 RUE SAINT-JACQUES
Edifice de la Banque d'Epargne
Victor Geoffrion, Not. R.
Victor Cusson, C.R.
Phone Main 10.

LAMOTHE, GADBOIS et NANTÉL
avocats, édifice Banque de Québec, 11, place d'Armes, Montréal. Téléphone Main 3215. J.-C. Lamotte, L.L. D. C.R. Emilién Gadbois, L.L. D. J. Maréchal NantéL, B.C.L.

ALFRED LABELLE

AVOCAT
Main 7713, ch. 53, édifice Duluth, rue Notre-Dame et Saint-Sulpice.

MORGAN et LAVERY
AVOCATS — PROCUREURS
Suite 620, 129 S.-JACQUES
Tél. Bell Main 2678. C. Edgar, Edm. E. A. D. Morgan, Saluste Lavery, B.C.L. M. Lavery a son bureau du soir: 1 St-Thomas, Longueuil.

MAURICE DUGAS, LL. L.
AVOCAT
Résidence: 30, RUE S.-JACQUES
Résidence: 2460 avenue du Parc, Rockland 2459.

YVON LAMONTAGNE, B.A., LL.B.
AVOCAT
Spécialité: Règlements de successions et de causes à l'amiable
EDIFICE DANDERLUND, CHAMBRE 35, angle St-Catherine et S.-Denis, Montréal. Bureau du soir: de 7½ à 8½ p. m.

Rés. 1175 S.-Hubert
Tél. S.-Louis 5453

JULES MATHIEU, C.R.

AVOCAT ET PROCUREUR
Bureau: 382-est, S.-Catherine
Tél. Est 3475

THEODULE RHEAUME

C. R.
180, RUE S.-JACQUES, Suite 411.
Domicile: Est 4578.

ANATOLE VANIER, B.A. LL.B.

AVOCAT
Tél. Main 213. — Bureau 53

GUY VANIER, B.A. LL. L.

AVOCAT
97, rue S.-Jacques, Bureau 76
Tél. Main 2432

NOTAIRES

A.-H. Barrette
NOTAIRE
70, rue Rachel Est, Montréal
Tél. Main 888.

J.-W. BOISJOLI
NOTAIRE
Prêts d'argent, règlement de succession, etc.
54 NOTRE-DAME EST, MONTREAL.

J. EMERY CODERRE
SEC. TRÉS. VILLE DE MONTREAL-EST
Résidence: 28, Grande Rue de Ville
Montréal-Est
Tél. (résidence) Pte-our-Tremblant 23; (étude) Pte-our-Tremblant 27-2.

LE NOTAIRE
ERNEST TASMIN
Agent à prêts hypothécaires, \$1,000 à \$5,000, 1ère hypothèque. Règlement de succession
99, RUE S.-JACQUES, Bureau 76
Rés. 568, Fullum, Lss. 657

J.-H.-H. LIPPE

NOTAIRE
186, RUE S.-JACQUES, MONTREAL
Bureau 411.
Tél. Main 4571.

PROULX et PROULX

NOTAIRES
Bâtisse Banque Nationale, 701, Main 2359
W.-J. Proulx, L.B. Jos. Proulx, L.L. L.
Bureau du soir: 283 Ave. Explanade
Tél. St-Louis 1700

ELZEAR ROY

Prêts sur hypothèques. Achats de créances et autres. Département spécial pour: Administration de Successions et de successions, recouvrements (collections), notaires; placement de fonds; agence pour achat et vente de commerce établis ou autres institutions.

206-208, EDIFICE BANQUE DE QUEBEC
No 11 Place d'Armes, MONTREAL.
Tél. Main 5762.

Tél. Main 3235

J.-ALBERT SAVIGNAL

NOTAIRE
(autofonds de Biran et Savignac)
Spécialité: Examens de titres, règlement de difficultés commerciales, difficultés de famille, successions; placements de capitaux à taux très avantageux. Prêts aux fabriques et aux communautés scolaires.
Bureau: 99, rue Saint-Jacques.
Edifice Banque Nationale.
Le soir après 7 heures: 422 Sherbrooke Est. Tél. Est 1643

VERSAILLES, VIDRAICRE & BOULAIS, Limitée

BANQUIERS
EDIFICE VERSAILLES 90, RUE SAINT-JACQUES
TELEPHONE MAIN 8746

NOTAIRES

ROCH-ALBERT BERGERON
NOTAIRE
Domicile: 528, Parc Lafontaine, 50 rue Notre-Dame O. Tél. Saint-Louis 4928. Téléphone Main 4369
Bureau: Main 2431

J.-A. NADEAU

Notaire de DUFRESNE et NADEAU
Immeuble "Versailles"
90, RUE S.-JACQUES MONTREAL

J.-ALEX. O'GLEAN

NOTAIRE
90 S.-JACQUES, MAIN 2663
Près sur propriété de ville et terre près Montréal

DOCTEURS

Dr N. BOUCHER
541, GRAND-TRONC
Tél. 1 — Victoria 429.

AUSSE, BUREAU, 1491, NOTRE-DAME OUEST.
Tél. 1 — Victoria 429.

SPECIALITES — Maladies des femmes et jeunes filles, obstétrique, accouchements.
Tél. S.-Louis 1685

Dr Tancrède BISSONNETTE

DES HOPITAUX DE NEW-YORK
Consultations: 8 à 9 heures a.m., 1 à 3 heures p.m., 6 à 8 heures p.m.
12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m.
Tél. S.-Louis 3275

Dr Jos.-N. Chaussé

MEDECIN CHIRURGIEN
Maladies de la peau
708, PARC LAFONTAINE, MONTREAL
Angle de la rue Marquette
EST 6724

Docteur A. DESJARDINS

Ancien Moniteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE, 523, Saint-Denis. (En face du carré Saint-Louis.)

DR ARTHUR ROY

SPECIALITE: ASTHME ET ECZEMA
427, S.-DENIS, MONTREAL
Heures de bureau: 10 à 11 a.m., 2 à 4 p.m., 7 à 8 p.m.
Téléphone Est 2610.

GUERISON RADICALE

Maladies nerveuses, épilepsie, danse de St-Guy, hystérie, alcoolisme par traitement rationnel.
Dr EDGAR TURGEON, 410A Parc Lafontaine, Saint-Louis 7607

DENTISTES

Dr JAP. DESJARDINS
CHIRURGIEN-DENTISTE
Autofonds de S.-Henri
BUREAU
1111, RUE SAINT-DENIS
Près Marie-Anne
Tél. S.-Louis 1943

Les DENTISTES GENDREAU
ont transféré leurs bureaux au No 543 rue S.-Denis, angle Cherrier. (Autofonds rue S.-Laurent.) Tél. Est 2916.

Dr HONORE THIBAUT

L. D. S. D. D. S.
CHIRURGIEN - DENTISTE
321A, RUE RACHEL
(Près Saint-Denis)
Tél. S.-Louis, 6098
Bureau: 2708 NOTRE-DAME OUEST
Tél. Ouest 5329

INGENIEURS CIVILS

FRANCE

UNE AVANCE
DE 6 MILLES

TELS SONT LES PROGRES REALISES PAR LES TROUPES ANGLAISES DEPUIS VENDREDI. — SAMEDI, LES TOMMIES CAPTURENT UNE TRANCHEE LONGUE D'UN MILLE.

Londres, 18. — Suivant le communiqué officiel de samedi soir, les Anglais ont continué leurs attaques au sud de l'Ancre, en certains endroits, et ont progressé. Après un endroit, ils ont fait une avance sur une profondeur d'un à deux milles, sur un front de 6 milles.

Samedi, ils ont fait plus de 1,700 prisonniers, dont 51 officiers. Vendredi et samedi, ils ont fait en tout 4,000 prisonniers, dont 116 officiers. Ils ont capturé ou détruit 6 canons et plus de 50 mitrailleuses, et une quantité considérable de matériel de guerre.

Le rapport officiel d'hier après-midi signale de nouveaux succès au sud de l'Ancre. Dans le voisinage de Courcellette, les Tommies ont gagné du terrain sur une étendue d'environ 1,000 verges. Dans les environs de Thiepval, ils ont capturé les fortifications connues sous le nom de "Tranchée du Diable", sur un front d'à peu près un mille. A cet endroit, l'ennemi a abandonné une grande quantité de fusils et de matériel. Ils ont aussi enlevé un ouvrage puissamment défendu, la forme Mouquet, et ont les combattants se disputant la possession depuis quelques semaines.

Hier après-midi, les Allemands ont dirigé plusieurs fortes contre-attaques contre les nouvelles positions des Anglais, mais ces dernières ont été repoussées. Les troupes allemandes qui se sont portées en avant dans la direction des "Boeufs" et au nord de Fiers ont éprouvé des pertes particulièrement considérables.

Entre Fiers et Martinpuich, 2 bataillons anglais ont rencontré une brigade ennemie qui avançait de la direction de Haut-Bois, et l'ont dispersée en lui infligeant de grandes pertes.

Au nord de la ferme Mouquet, les Tommies ont également amélioré leurs positions, et le tir de leur artillerie a allumé un autre incendie dans le dépôt de munitions de l'adversaire à Grandcourt.

GAINS IMPORTANTS DES POILUS
Au sud de la Somme, à 2 heures et demie, les Français ont livré hier après-midi des attaques à plusieurs endroits et ont fait des gains importants. Ils ont enlevé au cours d'un brillant assaut les villages de Vermandovillers et de Berny dont ils n'occupaient qu'une partie. Quelques points isolés tiennent encore.

Tout le terrain fortifié compris entre Vermandovillers et Denicourt, d'une part, et entre Denicourt et Berny, de l'autre, est tombé entre les mains des Français, après une lutte acharnée. Autour de Denicourt, le combat se poursuit avec fureur. Entre Berny et Barleux, les Poilus ont pris plusieurs tranchées. Jusqu'à présent, ils ont fait 700 prisonniers non blessés.

Dans la nuit de samedi à dimanche, il ne s'est rien passé d'important, sauf dans le secteur de Berny, où les sapeurs de Berny et de Vermandovillers.

La journée de samedi a été relativement calme, dans la région de la Somme. Les Français ont progressé au nord de Bouchavesnes, et ont capturé une tranchée au nord-est de Berny. Ils ont repoussé une contre-attaque entre Belloy-en-Santerre et Barleux.

Dans la nuit de vendredi à samedi, au nord de la Somme, à l'est de Clercy, et une autre, au sud de la rivière, à l'est de Berny. Vendredi, ils ont fait 400 prisonniers. Samedi, les Français ont abattu un avion ennemi à Belloy, dans les lignes françaises.

EXPLOITS AERIENS.

On confirme le rapport que l'officier Lenoir, descendu sa huitième machine à Douaumont, et l'officier Dorne, sa dixième machine, dans le voisinage de Brie, le 15 septembre. Les pilotes français ont opéré plusieurs bombardements contre les gares de l'ennemi.

Suivant des rapports supplémentaires, les Anglais ont détruit vendredi, 15 avions. Hier après-midi, ils en ont encore détruit un. Neuf de leurs machines sont disparues.

400 CANADIENS

HORS DE COMBAT

DIX-NEUF MONTREALAIS SUR

LES DERNIERES LISTES.

Ottawa, 18. — Le ministère de la Milice a publié hier environ 400 noms de soldats canadiens mis hors de combat. Du nombre sont 19 Montréalais, dont 3 morts et 16 blessés.

Voici les noms des Montréalais Morts : John Albert Bent, rue Mul-lark, 424 ; le sergent John William Hoare, rue Buller, 14 ; le caporal William Hanley, rue Anderson, 15.

Blessés : Thomas E. Hall, Saint-Urbain bis ; Robert K. Smith, rue Saint-Laurent ; William G. Carls, rue Erié, 5 ; le soldat Guardman, Forfar, 140 ; Stanley Murray, Cadieux, 1600 ; Joseph Elliott, Shannon, 200 ; Charles D. Hardie, Abbott, 100 ; Westmount ; Michael Cosak, Frontenac, 1242 ; Victor Paris, rue St-Joseph Lachine ; Delphus Godard, Champlain, 63 ; Edgar Hillrich, Courcel, 208 ; Murdoch Ross, Seiby, 45 ; Barker Stephenson, Saint-Denis, 32 ; William Thompson, Therville, 847 ; H. J. Norman, Fort, 48 ; le sergent W. Kyle, rue Victoria, Longueuil.

On remarque en outre les noms des Canadiens français suivants : blessés : J. T. Bernadine, de Gastin ; Thomas Dufour, de Hamilton ; Ernest M. Tessier, de Terrebonne ; Xavier Champagne, de Bellevue ; Suckalewian.

RUSSIE

GAINS DES
MOSCOVITES

LES TROUPES RUSSSES CAPTURENT UNE PARTIE DES POSITIONS ENNEMIES AU SUD DE BRZEZANY SUR LA RIVE DROITE DE ZLOTA LYP. — LES OTOMANS SONT REPOUSSES.

Petrograd, 18. — Les Russes ont entrepris de nouvelles opérations contre Lemberg. Elles affectent immédiatement la ville d'Halicz, en Galicie.

Au sud de Brzezany, sur la rive droite de Zlota Lypa, de violents combats font actuellement rage. Les Moscovites ont capturé une partie des positions de l'adversaire, à cet endroit, et ont fait prisonniers 14 officiers et 337 soldats turcs.

La lutte se continue dans la région de la rivière Anraivka, et le long de la voie ferrée allant de Podvysk à Halicz. L'ennemi a subi déjà de grandes pertes en tués et blessés, et les Russes lui ont fait 3,174 prisonniers. Ces prisonniers sont exclusivement allemands, et 34 officiers sont du nombre. Les Moscovites ont aussi pris 20 mitrailleuses et 2 canons de tranchée.

Des escadrons de cavalerie russe ont attaqué 2 batteries ennemies et ont capturé les artilleurs, ont jeté 3 pièces dans un fossé, et ont capturé 4 caissons. Mais ils n'ont pu emporter ceux-ci parce qu'un bataillon ennemi s'est approché et a ouvert le feu.

Dans les Carpathes, il a neigé à certains endroits, et la glace s'est formée sur les rivières.

Sur le front du Caucase, les Russes ont repoussé samedi soir une attaque dirigée par les Turcs, le long de la ligne Kara-Burnu, du côté d'Essel. Des attaques des troupes ottomanes ont également avorté au sud-ouest de Kighi et à l'ouest de Rayal. Dans la région de Sharafkhan, à l'ouest de Mush, les Moscovites ont délogé les Turcs de leurs positions.

Berlin déclare que sur le front de l'archiduc François-Charles, les Russes ont dirigé avec des troupes considérables plusieurs vaines attaques, le long et à l'est de la rivière Marjowka. Ils ont finalement repoussé les Allemands sur un petit front.

Vienne rapporte que les attaques des Russes ont partiellement échoué dans cette région, sauf dans le voisinage de Lipnicedon, où ils ont remporté un succès de peu d'importance.

GRECE

LE NOUVEAU
MINISTERE GREC

M. KALOGEROPOULOS EN EST LE CHEF.

Londres, 18. — Le correspondant de l'Agence d'Echange télégraphique à Athènes mande que le nouveau cabinet grec vient d'être constitué comme suit :

Président du conseil, ministre de la guerre et ministre des finances, Nicolas Gallaghyropoulos.

Ministre de la marine, contre-amiral A. Damianos.

Ministre de l'intérieur, Loucas Poulas.

Ministre des affaires étrangères, Alexandre Carapanos.

Ministre de la justice, M. Vokotopoulos.

Ministre de l'instruction publique, M. Kanaris.

Ministre des communications, Iyssandre Kafandjoglou.

Ministre de l'économie nationale, M. Bassias.

Le nouveau premier ministre grec, M. Kalogeropoulos, a déclaré que le nouveau gouvernement observera la plus amicale neutralité envers l'Entente.

Il a nié être germanophile, ajoutant la dépêche, "quoiqu'il admette être un admirateur de l'Allemagne".

Une dépêche d'Athènes dit : "Le nouveau cabinet a été assermenté avant que M. Kalogeropoulos n'ait vu les représentants des puissances de l'Entente. Son sort dépend de sa politique. Si c'est une continuation de la neutralité supposée bienveillante, sa vie sera courte".

On considère le nouveau premier ministre, M. Kalogeropoulos, comme l'un des plus brillants avocats de la Grèce. Il a longtemps demeuré en France et connaît très bien l'Angleterre. C'est un ami de l'ancien premier ministre Venizelos, quoiqu'il ne soit pas un partisan actif de la politique vénizéliste.

On considère ici le nouveau cabinet comme inclinant vers la participation de la Grèce dans la guerre.

LES FORESTIERS

CATHOLIQUES

ELECTIONS A LA COUR-MONT-ROYAL.

Les Forestiers Catholiques, Cour-Mont-Royal, 124, ont fait, mardi, 12 septembre, l'élection de leurs officiers pour l'année 1916 et 1917, conformément aux amendements faits à la constitution de l'Ordre, lors du dernier congrès international.

Les officiers élus sont : Chef-ranger, M. Eugène Desjardins, réclut, docteur Sylvio Roch.

ex-chef-ranger, M. Louis Lavigne ; secrétaire-archiviste, M. Ovide Poirier, réclut ; secrétaire-financier, M. Wilfrid Villeneuve, réclut ; trésorier, M. Léon Leduc, réclut ; orateur, M. Joseph Lussier, réclut ; syndics, MM. Archibald Poirier, sr, Elie Albert et Georges Desrosiers ; conducteurs : MM. Roméo Lavigne et Jos. A. Duval ; sentinelles : MM. Joseph Rheaume et Cléophas Lacoste ; médecin, docteur Sylvio Roch.

Le chapelain de la Cour est M. l'abbé J. A. Lefebvre, de la paroisse de Saint-Henri, et l'assistant-haut-chef-ranger est M. Georges Mallette.

LES BALKANS

L'ENNEMI EST
MIS EN FUITE

LES TROUPES FRANCO-RUSSSES POURSUIVENT LEUR MARCHÉ VICTORIEUSE ET PARVIENNENT EN FACE DE FLORINA. — LES SERBES CONTINUENT LEUR AVANCE AVEC RAPIDITE

Londres, 18. — Le communiqué officiel de Paris mande qu'après avoir dépassé les hauteurs de Malereka, les troupes franco-russes poursuivent leur marche victorieuse, et sont parvenues en face de Florina.

A l'ouest du lac Ostrovo, les troupes serbes ont mis l'ennemi en fuite et continuent leur avance avec une rapidité extrême. Elles ont atteint la rivière Brod, à 10 kilomètres (6 milles), au nord-ouest de Florina, et ont pris 32 canons.

A l'est de Gerna, elles ont atteint la rivière de Venetnik et de Kajmakalan, après une série d'engagements opiniâtres qui ont tous tourné à leur avantage. A l'ouest du lac Ostrovo, elles ont continué à franchir le Brod, où leur artillerie a ouvert le feu sur l'armée bulgare retranchée sur la rive droite.

Le correspondant de l'Agence Reuter à Odessa rapporte que les Bulgares ont perdu 5,000 hommes au cours d'un combat de 2 heures avec les Serbes. D'un côté ni de l'autre, on n'a fait de prisonniers, et la lutte a consisté en grande partie en corps à corps. Avec l'aide des Allemands, les Bulgares ont dirigé 15 attaques. Elles furent toutes repoussées et leur coûtèrent très cher. La cavalerie toulonna a attaqué les Serbes à revers, mais ceux-ci l'ont accueillie à baïonnette au fusil, et l'ont exterminée en grande partie.

On mande du quartier général de l'armée roumaine que les Roumains continuent leur avance en Transylvanie, et viennent à bout de la résistance des troupes autrichiennes. Après une série d'engagements dans les montagnes ils sont parvenus à occuper la ville de Fogaras, faisant 810 prisonniers. Dans le Dobroudja, les armées russo-roumaines se reprennent sur de fortes positions, le long de la ligne comprise entre Rasso, sur le Danube, à 10 milles au sud de Carnavoda, et Tulza, à 12 milles au sud de Constanza, sur le littoral de la mer Noire.

Les bulletins officiels de Sofia et de Berlin signalent la défaite subie jeudi, par les Roumains et les Moscovites dans le Dobroudja, et annoncent que la poursuite se continue vigoureusement.

Sofia dit que les Bulgares ont occupé la hauteur de Nidge Planina, dans la région d'Ostrovu, à la frontière serbe, et ont repoussé des attaques contre les hauteurs de Bahovo et de Kovil, en infligeant de grandes pertes.

La flotte des Alliés a bombardé Kavala, jetant le feu à des cantonnements dans une partie de la ville, mais sans causer de pertes de vie. Les troupes germano-bulgares ont occupé des positions roumaines, à Natzag, à 25 milles au nord de la frontière roumaine, et ont repoussé des contre-attaques.

ITALIE

LA MARCHÉ
SUR TRIESTE

LES ITALIENS POURSUIVENT LEUR OFFENSIVE DANS LE DISTRICT DE LISONZO.

Londres, 18. — Une dépêche d'Athènes à l'Exchange Telegraph, en date du 16, dit que les troupes italiennes ont occupé Calio Cresto, à cinq milles d'Argyrocastro, dans l'Albanie.

Rome, 18. — D'après le communiqué officiel, les Italiens poursuivent leur offensive dans le district de l'isonzo, avec Trieste comme objectif. L'infanterie a attaqué plusieurs retranchements sur un front assez étendu et a fait plus de huit cents prisonniers.

Vendredi dernier, dans la vallée de Sugana, entre les vallées Canbe et Moora, l'ennemi a subi de lourdes pertes par le feu de notre artillerie. Après avoir été repoussé sur la rive droite de la Brenta, l'ennemi a bombardé les positions italiennes à l'est de Maso. Les Autrichiens ont lancé trois attaques successives qui ont été repoussées.

Dans la région du mont Cauciol et de la vallée Eiemme, les troupes alpines ont fortifié les positions prises vendredi. Au cours de ces opérations, les Italiens ont pris trente-deux prisonniers, trois mitrailleuses, deux mitrailleurs et une grande quantité de fusils et de munitions.

À Tagliamento, dans la vallée Degano, l'artillerie a été active. L'ennemi a ouvert un feu violent qui n'a eu aucun résultat.

Sur le front de l'isonzo, l'artillerie a aussi été active. L'infanterie italienne a attaqué plusieurs positions ennemies à Sombef, Jovocek et Monte Nero.

Sur le Carso, après avoir repoussé plusieurs contre-attaques de nuit, les troupes italiennes ont continué, hier, de livrer de fortes attaques contre les puissantes lignes ennemies. Après un feu d'artillerie d'une extrême violence, elles ont pris d'assaut plusieurs retranchements et ont fait environ huit cents prisonniers, y compris vingt officiers.

"La nuit dernière, une escadrille d'aéroplanes a jeté douze bombes sur Mestre. Personne n'a été blessé et les dommages sont insignifiants. Un avion ennemi a été abattu dans un combat aérien au-dessus du bassin Caporetto. Un des aviateurs a été tué et les autres ont été capturés."

LE DR. J.-B.-A. QUINTAL

REPREND SON SERVICE

Par une communication du secrétaire-trésorier de la ville de Maisonneuve, M. le Dr J.-B.-A. Quintal, nous avons eu l'honneur de vous annoncer d'avoir à reprendre dès aujourd'hui son poste au bureau d'hygiène municipale, après une absence de près de six mois.

EMPRUNT DE GUERRE
DOMINION DU CANADA

Emission de \$100,000,000 d'obligations 5% échéant le 1er octobre 1931.

REMBOURSABLE AU PAIR A

OTTAWA, HALIFAX, SAINT-JEAN, CHARLOTTETOWN, MONTREAL, TORONTO, WINNIPEG, REGINA, CALGARY, VICTORIA.

INTÉRÊT PAYABLE SEMESTRIELLEMENT LES 1er AVRIL, 1er OCTOBRE.

PRINCIPAL ET INTÉRÊT PAYABLES EN OR.

PRIX L'ÉMISSION 97½

UN SEMESTRE ENTIER D'INTÉRÊT SERA PAYÉ LE 1er AVRIL 1917.

LE PRODUIT DE L'EMPRUNT SERA EMPLOYÉ POUR LES FINS DE LA GUERRE SEULEMENT.

LE MINISTRE DES FINANCES offre par les présentes, de la part du gouvernement, les obligations ci-dessus mentionnées pour souscription à 97½, payables comme il suit:—

10 pour cent avec la demande,	
30 " " " " " "	le 16 octobre 1916,
30 " " " " " "	le 15 novembre 1916,
27½ " " " " " "	le 15 décembre 1916.

L'émission totale des obligations de cet emprunt sera limitée à cent millions de dollars, non compris (s'il en est offert) le montant représenté par la remise des obligations acceptables comme équivalent d'espèces aux termes du prospectus de l'Emprunt de guerre du 22 novembre 1915.

Les versements peuvent être payés en plein dès le 16 octobre 1916 ou à la date de l'échéance des versements ultérieurs, et profiteront d'un escompte au taux de quatre pour cent par an.

Les versements se feront au crédit du Ministère des Finances, au bureau de toute banque à charte au Canada.

Le défaut de faire les versements à l'époque fixée rendra les versements antérieurs sujets à la confiscation, et l'attribution faite à l'annulation.

Les demandes, accompagnées d'un dépôt de dix pour cent du montant souscrit doivent être transmises par l'entremise d'une banque à charte au Canada recevra les souscriptions et émettra un reçu provisoire.

Cet emprunt est autorisé sous le régime d'une loi du parlement du Canada et le principal ainsi que l'intérêt constituent une charge au Fonds du revenu consolidé.

Des formules de demandes peuvent être obtenues de toute succursale de toute banque à charte au Canada, et au bureau de tout sous-receveur général au Canada.—

Les souscriptions doivent être pour des multiples entiers de cent dollars.

Dans le cas où la demande ne sera acceptée que pour partie, l'excédent du dépôt sera appliqué sur le versement du montant dû pour le versement d'octobre.

Des certificats provisoires de souscription (scrip) soit non négociables, soit au porteur, suivant le choix qu'aura fait le souscripteur d'obligations enregistrées ou au porteur, seront émis après la répartition, en échange des certificats provisoires.

Les listes de souscriptions seront closes le ou avant le 23 septembre 1916

MINISTÈRE DES FINANCES, OTTAWA, le 12 septembre 1916.

EMPRUNT DE GUERRE
DOMINION DU CANADA
CET EMPRUNT RAPORTE UN INTÉRÊT DE 5,33 POUR CENT
Il représente une première hypothèque sur les ressources du pays
Sur demande, par téléphone ou télégramme, à nos frais, nous enverrons le prospectus et la formule de souscription.
Nous serons heureux de recevoir et transmettre à Ottawa, les souscriptions, sans charge aucune.
SAINT-CYR, GONTHIER & FRIGON
Courtiers et Agents Financiers
103 SAINT-FRANÇOIS-XAVIER
Main 2701

LES CANADIENS

L'HABILETÉ DES
NOTRES AU TIRL'ENTRAÎNEMENT CONTINU
PORTE SES FRUITS.

Quartiers généraux canadiens en France. Londres, 18. — L'activité ordinaire de la guerre de tranchée, à laquelle les Canadiens sont si bien habitués, a continué d'occuper leur attention pendant la semaine qui vient de s'écouler.

L'entraînement continu de spécialistes depuis plusieurs mois, commence à porter ses fruits. Nos tireurs ont montré leur habileté et leur ingéniosité en touchant un certain nombre d'ennemis chaque jour.

A un certain endroit de la ligne, défendue par un bataillon monténégrin, les Allemands commencèrent un bombardement avec de lourds mortiers de tranchée et jetèrent environ trente bombes dont quelques-unes explosèrent dans notre tranchée. Comme représailles, nous lançâmes de toutes dimensions et réduisîmes l'ennemi au silence.

Des travaux en terre considérables, élevés par les Allemands, après un travail de plusieurs semaines, furent complètement détruits par le tir précis d'une batterie de siège de Montréal, sous le commandement du major Cape. L'artillerie de campagne canadienne a dispersé des groupes de soldats du génie et durant la nuit a tiré sur les lignes de communications ennemies.

Comme d'habitude, des patrouilles de défense ont été constamment en avant de nos tranchées durant la nuit. Deux rencontres avec l'ennemi ont eu lieu.

Dans un autre cas, une patrouille canadienne, française commandée par le capitaine Laframboise, de Montréal, rencontre, au milieu de l'obscurité une reconnaissance alle-

MORT DE MME MARIE

ANGELIQUE LEFEBVRE
DE BELLEFEUILLE

LA VEUVE DU LIEUTENANT-COLONEL ANTOINE CHARTIER DE LOTBINIÈRE DE HARWOOD S'EST ENTEINT HIER A LONGUEUIL.

Mme Marie Angélique Lefebvre de Bellefeuille, veuve du lieutenant-colonel Antoine Chartier de Lotbinière de Harwood, seigneur de Vaudreuil et assistant-adjutant-général, est morte hier à Vaudreuil, à l'âge de 92 ans. Elle était descendante d'une des plus vieilles familles de la noblesse canadienne. Elle était elle-même une des plus vieilles descendantes de son époque; elle se rappelait avoir parlé dans sa jeunesse à des gens qui avaient vu la prise de Québec par les Anglais.

Sa famille a été mêlée aux affaires politiques du Canada pendant plus de deux siècles. Le père de la défunte était Antoine Lefebvre de Bellefeuille, seigneur de Saint-Eustache et adjutant-général du Bas-Canada, et sa mère était la sœur de feu M. John McGillis, laird ou seigneur de Williamstown.

Les de Bellefeuille et les Hertel étaient au nombre des premiers colons de Trois-Rivières. Un des de Bellefeuille alla s'établir en 1690 dans l'Acadie où son fils, le chevalier Lefebvre de Bellefeuille, devint seigneur de Cabos, sur la Baie des Chaleurs, commandant du roi et sous-délégué de l'intendant Bigot. Il était très riche, mais après la conquête, la flotte anglaise détruisit la plupart de ses bateaux de pêche, ainsi que celle de tout soldat faisant partie des forces d'outre-mer qui désertèrent ou s'absentèrent sans autorisation de ses chefs.

Il vendit alors sa seigneurie, et presqua pour rien, au gouverneur Haldimand. Comme il était ruiné il revint

EMPRUNT DE GUERRE

Dominion du Canada

Nous acceptons des souscriptions à cet emprunt, payables par versements faciles et nous accorderons des délais pour effectuer ces paiements.
Comme exemple:—Un dépôt de \$10.00, suivi de versement de \$5.00 par mois, suffiront pour souscrire à une obligation de \$100.
Pour une souscription de \$1,000, nous acceptons un dépôt de \$100, suivi de versements mensuels d'environ \$25.00.
Des sommes plus élevées pourront être souscrites par notre entremise et les paiements faits dans la proportion ci-dessus indiquée.
Ces souscriptions seront reçues et transmises au gouvernement sans frais ou charge pour le souscripteur. Écrivez-nous pour une CIRCULAIRE FRANÇAISE avec formule de demande.

L. G. BEAUBIEN & CIE

(Membres de la Bourse de Montréal)

50 RUE NOTRE-DAME OUEST. MONTREAL

Crédit
Canadien

Incorporé

160, rue St-Jacques

MONTREAL

2ème Emprunt

National du

Canada

Nous offrons gratuitement nos services à ceux qui désirent souscrire à cet emprunt. TEL. MAIN 1896.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour supérieure, N° 2007. — Dame Maria Laurin, de St Elzéar (Laval), épouse d'Ernest Clément, charretier, a dûment autorisé à ester en justice, formé une demande en séparation de biens, contre son dit mari, du même lieu, le 31 juillet 1916. Jasmin et Berthiaume, procureurs de la demanderesse. Montréal, 18 août 1916.

LA SOLDE
DES DESERTEURS

Ottawa, 17. — Un amendement à l'acte des mesures de guerre concernant le salaire des déserteurs a été approuvé en conseil.

Pour combler le public des dépenses qu'occasionner leur recherche, leur salaire sera diminué en conséquence.

D'après ce nouvel amendement, sera diminuée la solde de tout militaire reconnu coupable de désertion ou d'absence illégale de son régiment, ainsi que celle de tout soldat faisant partie des forces d'outre-mer qui désertèrent ou s'absentèrent sans autorisation de ses chefs.

AU CIMETIERE

PRIONS POUR NOS MORTS

DIX MILLE PERSONNES FONT HIER LE PELERINAGE ANNUEL A LA CITE DES MORTS. — ALLOCUTION DE M. L'ABBE ROBERT CALLAGHAN. — LE CHANT DU LIBERA. — S. G. Mgr L'ARCHEVEQUE.

Une scène rappelant fort celle du "Discours sur la Montagne" s'est déroulée hier après-midi au cimetière de la Côte-des-Neiges, lorsque sous un ciel cendré, au milieu d'un silence inaccoutumé, Sa Grandeur l'archevêque de Montréal fit sur l'immense foule abîmée dans sa douleur, le geste auguste de la Bénédiction.

Le pèlerinage annuel à la Cité des Morts, tradition qui tient de plus en plus au cœur des fidèles, fait en effet remonter le souvenir jusqu'aux âges lointains de la vie apostolique du Sauveur. Au pied du Calvaire, hier après-midi, plusieurs personnes se sont laissées gagner par "cette douce illusion de jours qui ne sont plus".

À 3 heures, Monseigneur Bruchési, revêtu de ses ornements épiscopaux, s'avança lentement vers le trône temporaire qu'on lui avait dressé, suivi d'un nombreux clergé séculier et régulier.

Au loin, un corps de musique, celui de Saint-Jean Berchmans, faisait répercuter aux échos de la Montagne les accords pieux d'une partition liturgique.

PRIONS POUR NOS MORTS

Lorsque cette musique religieuse se fut tue, commencèrent les sermons.

M. l'abbé Robert E. Callaghan, de la paroisse de St. Willibrord, développait ce texte des Machabées : "C'est une salutaire pensée que de prier pour les morts", fit cet heureux rapprochement.

"La pensée d'une mère, dit-il, lorsqu'elle voit partir un de ses fils pour la guerre, n'est pas une simple douleur de crainte pour les blessures, les tourments qu'il recevra ou endurera. Non, mes frères, elle est plutôt une tristesse de savoir que son fils mourant sur le champ de bataille, là-bas, ne pourra être enterré dans son cimetière natal.

Vous n'avez pas aujourd'hui, mes frères, cette dure nécessité à subir. Vous êtes au milieu de vos morts, et lorsque vous quitterez cette vallée de larmes, vous exposerez à côté de ceux qui vous sont chers.

Vivants, vous avez le bonheur de prier pour eux. Qui n'a pas ici dans ce cimetière, un père, une mère, un ami, qui demandent une prière... Oui, prions pour nos morts, nous leur devons ce dernier souvenir.

Notre tour viendra un jour, et nous serons réconfortés en voyant s'agenouiller quelqu'un sur notre tombeau, alors que nos serons tombés dans l'Eternité.

LE VRAI VAINQUEUR

Lorsque la paix sera signée, dit à son tour M. l'abbé C. Beaudin, vicar à Hochelaga, c'est la mort qui sera le vrai vainqueur de cette horrible guerre.

"Nous sommes tous égaux devant cette grande puissance. Et le cimetière, c'est son palais. Celui qui y entre appartient aux plus hautes classes de la société, qu'il ait été le plus humble des hommes, la toute distinction disparaît; l'égalité devant la mort, voilà ce que depuis six mille ans Celui qui créa le monde a su imposer à sa créature.

Combien d'entre nous ne seront pas ici l'an prochain ? Aujourd'hui, vous êtes dix mille qui m'écoutez, mais par delà l'Atlantique, le chiffre est bien plus effrayant et terrible. Cent et cent mille soldats rouissent de leur sang les plaines de l'Europe, pour le triomphe des causes les plus sacrées et les plus chères.

Tous sont emportés dans ce tourbillon de prières, religieux, pères et fils, et tous tombent sous les coups de tout ce que le génie humain s'est ingénié à trouver pour détruire.

"Plus tard, quand la paix sera faite, le cultivateur qui fouillera avec le soc de la charrue, y découvrira des os et des crânes... La victoire restera donc en fin de compte à la Mort.

Suivit immédiatement les sermons, le chant du Libera exécuté par le chœur de l'adoration normale et harmonisée par les instruments de fanfare.

Lorsque Sa Grandeur eut béni la foule, celle-ci, silencieuse et recueillie, pria quelques instants devant les tombes, et, lentement, se dispersa dans les avenues ombrées de la métropole.

VICTOIRE BELGE EN AFRIQUE-SUD

TABORA, LA PRINCIPALE FORTERESSE ALLEMANDE, EST PRISE.

Londres, 18.—Les troupes belges, opérant en Afrique orientale allemande, ont capturé Tabora, principale forteresse allemande de la colonie, dit un communiqué officiel qui se lit comme suit :

"A la suite de la violente bataille entre le 1er et le 11 septembre, les brigades du général Molitor et Olsen, appartenant au général Tombeur, sont entrées dans Tabora, chassant les Allemands devant eux. Tabora que les Allemands avaient puissamment fortifiée, est la principale forteresse allemande en Afrique orientale allemande; elle est la clef du chemin de fer s'étendant du lac Tanganyika à l'océan indien."

M. LAURIER PARLERA A MAISONNEUVE

Ottawa, 18.—Sir Wilfrid Laurier se rendra à Maisonneuve, à la fin du mois, pour y parler à une réunion publique. Sir Wilfrid traitera de questions politiques.

L'ENQUETE BORDEAUX

LES DERNIERS TEMOIGNAGES

M. GORDIEN MENARD RELEVE CERTAINES DECLARATIONS DE MM. PARENT ET COUTLE. — UN DEMENTI DE M. ARCHAMBAULT A LA PATRIE. — LES INCOMPETENTS.

L'enquête de Bordeaux s'est close samedi matin par l'audition de quelques témoins, les uns nouveaux, les autres qui avaient déjà été entendus. Les avocats, Mess. Alban Germain et Aimé Geoffroy, ont déclaré que leurs mémoires seront prêts pour être soumis au tribunal dans quelques jours. On se rappelle qu'il est entendu qu'il n'y aura pas de plaidoiries dans l'enquête Bordeaux, et que dans les mémoires écrits il n'y aura qu'une très courte appréciation des faits.

La séance de samedi matin a duré à peine une heure. M. Germain commence par faire une remarque au sujet de l'entrevue de M. Archambault, secrétaire des deux enquêtes, donnée au représentant de la "Patrie" et publiée dans ce journal, jeudi dernier; puis il demande à M. Archambault de s'expliquer à ce sujet.

"Le représentant de la "Patrie", déclare celui-ci, me fait dire des choses que je n'ai jamais dites. Je tiens à déclarer que j'ai envoyé une lettre à la "Patrie", lui demandant de rétracter ce qu'elle a publié. On me fait dire que le coût de l'enquête de la rue Drolet serait de \$15,000 à \$18,000. C'est un chiffre grossièrement exagéré et il est faux que je l'aie dit."

M. Germain lui demande s'il n'est pas simplement la partie qui traite du coût de l'enquête de la rue Drolet ou s'il n'est tout l'article. M. Archambault répond qu'il n'est absolument tout l'article.

Après cette entrée en matière, M. Germain interroge quelques témoins qui ne déclarent rien de bien important. L'échevin Ménard vient corriger certains points des témoignages de MM. Adam, Parent et Coutle.

Ce dernier avait déclaré dans son témoignage que si le coût des canaux dans le quartier Bordeaux avait été si élevé, cela était peut-être dû à l'influence que l'échevin Ménard avait exercé sur les hommes et les femmes de la ville.

M. Ménard, qui vous avez dit avoir dit à l'ingénieur de la ville du neuve de M. Coulté que celui-ci aurait voulu placer. Loin d'être intervenu auprès des contre-maitres, dit M. Ménard, j'ai même refusé une lettre à l'un de mes oncles, M. Wilfrid Legault, qui avait été congedié par son contre-maitre.

"C'est pas vrai, demande M. Germain, que vous avez dit avoir dit à l'ingénieur de la ville de ne pas employer certaines personnes qui avaient témoigné contre vous dans cette enquête ?

J'avais remarqué, répond M. Ménard, que ceux qui avaient témoigné en ma faveur avaient été blackboulés, et c'est alors que je suis allé voir le commissaire Côté et que je lui ai demandé de ne plus employer aux travaux de la ville dans le quartier Bordeaux les personnes que l'enquête avait prouvées être incompétentes. M. Côté m'a répondu que rien n'était plus juste. Je lui ai dit que s'il voulait des noms il n'aurait qu'à feuilleter le dossier et que je pourrais moi-même lui en donner."

Quels noms avez-vous donnés ? demande M. Germain.

Willie Picard, Ovide et Joseph Desjardins et aussi quelques autres dont je ne me souviens pas. Après l'audition de ces quelques témoignages, le juge Panneton déclare que l'enquête est close.

LES COLONIES AU TRAITE DE PAIX

SIR EDWARD MORRIS A L'ASSURANCE QUE LES DOMINIONS SECON CONSULTES.

Londres, 18.—Sir Edward Morris, premier ministre de Terre-Neuve, a déclaré aux journalistes, samedi, qu'il a l'assurance du gouvernement impérial que les dominions d'outre-mer seront consultés au sujet des termes de la paix.

Sir Edward dit que la situation de Terre-Neuve, au sujet de l'approvisionnement du charbon, est meilleure depuis que l'Angleterre a relâché quelques navires qui avaient été requisitionnés. Ces navires serviront au transport du charbon de Sydney à l'île de Terre-Neuve.

Certaines compagnies anglaises se proposent de transporter le charbon à travers l'Atlantique sur des radeaux traînés par les remorqueurs; la chose a déjà été faite sur le Pacifique. Des représentants de ces compagnies sont déjà au Canada dans le but de trouver des remorqueurs.

ECOLE DE PHARMACIE Université Laval

Les cours de pharmacie rouvriront lundi prochain, 25 courant. La séance d'ouverture aura lieu à 9 heures 30 du matin; tous les étudiants en pharmacie, inscrits ou non, sont priés d'être présents.

Les anciens élèves de l'Ecole sont cordialement conviés à cette réunion et invités à prendre part aux délibérations qui suivront, dans l'intérêt des études et de l'enseignement de la pharmacie.

Les inscriptions se prennent dès maintenant au bureau du Directeur, 395 rue Saint-Denis, et, à partir de l'ouverture, au siège de l'Ecole, à l'Université.

L'annuaire-prospectus est adressé sur demande.

S. J. LAURENCE, Directeur.

MARIAGE

On annonce, pour le 26 courant, le mariage de Mlle Berthe Gauthier, fille du docteur J. D. Gauthier, avec M. Ephrem Filion, avocat.

CHOSSES MUNICIPALES

GRABUGE EN PERSPECTIVE

A PROPOS DU CREDIT ADDITIONNEL DEMANDE PAR LE CONSTRUCTEUR DU PONT LASALLE ET DES PORTES-VANNES DE L'AQUEDUC. — INJONCTION A L'HORIZON.

Encore du grabuge en perspective! Les commissaires, il y a quelques jours, demandaient de recommander au conseil un crédit additionnel de \$63,000 pour la construction des portes-vannes de l'aqueduc et du pont Lasalle.

La commission échevinale, elle, demandera de ne voter que \$15,000. Quelqu'un avait dit qu'on voulait ni plus ni moins donner ce contrat au plus haut soumissionnaire. Mais M. Côté a nié que ce fut l'intention du bureau des commissaires. Il a fait remarquer toutefois que, se basant sur certaines déclarations des ingénieurs de la ville, il n'accorderait pas non plus ce contrat au plus bas soumissionnaire.

Hier soir, le leader du conseil faisait à son tour la déclaration suivante :

"Nous sommes dans une situation assez difficile. Nous avons déjà voté une somme de \$194,000 pour ces travaux et voici qu'on nous demande un crédit additionnel de \$63,000. Peut-être aurions-nous voté cette somme avant l'ouverture des soumissions, mais on nous la demande après."

"Conséquemment, comme nous ne voulons pas prendre la responsabilité de favoriser tel ou tel soumissionnaire, nous croyons préférable de ne voter que la différence entre la somme de \$194,000 que nous avons déjà mise à la disposition des commissaires et le chiffre de la soumission la plus basse (\$209,000).

"Si, conclut M. Larivière, on nous demandait que la soumission la plus basse est inacceptable, nous serions justifiés de voter plus, mais pas autrement."

Et maintenant que dira le conseil ? ON DEMANDERA UNE INJONCTION

L'ancien commissaire Hébert causa une certaine sensation lors de ses premières déclarations, à l'enquête de la rue Drolet, lorsqu'il affirma que le premier projet du tramway, en 1915, fut préparé chez M. J.-L. Perron.

Se basant sur des déclarations de ce genre, prétendent les potins municipaux, la Fair Franchise League présenterait sous peu une requête pour l'émission d'un bref d'injonction contre le bureau des commissaires.

On se rappelle que les séances de ce dernier entièrement consacrées à la discussion du nouveau projet ont été remises jusqu'à ce que le juge Panneton ait fait connaître sa décision sur la présente enquête, mais qu'on a laissé entendre qu'elles reprendraient immédiatement après.

ACCESSOIRE DE TERRAIN

JUGEMENT DE M. MARTINEAU CONCERNANT LES SERVITUDES DANS LA CAUSE DE Mme ANGELINA SAINT-PIERRE CONTRE M. LOUIS BOYER. — LES DROITS DE PASSAGE.

Les servitudes forment un accessoire du terrain cédé et elles y restent attachées, même si par erreur ou autrement aucune mention n'en était faite dans l'acte de vente. C'est le principe maintenu par un jugement de M. Martineau, de la Cour supérieure, samedi dernier. Les parties en cause étaient Mme Angelina Saint-Pierre contre M. Louis Boyer.

La demanderesse avait acheté un lot à Cartierville, le 12 octobre 1915, étant sous l'impression qu'elle avait acquis des droits de grève ainsi qu'un droit de passage permettant de communiquer de son lot jusqu'à la rivière en traversant la voie publique. Comme question de fait, ces droits étaient spécifiquement mentionnés dans son acte. Queque temps après, une tierce partie achetait des lots le long de la rivière et procédait à l'édification d'une partie de terrain sur laquelle la plaignante pensait avoir des droits. Elle protesta aussitôt contre ce qu'elle prenait pour un empiètement et comme elle n'obtenait pas justice, elle intenta une action pour obtenir qu'on fit abattre les barrières et que Boyer fut condamné à lui payer \$200 de dommages.

Le défendeur nia les allégations de la demanderesse et déclara qu'en achetant les dits lots, il n'avait fait mention d'aucune servitude à l'égard de la demanderesse. De plus, ajouta-t-il, la poursuite était le résultat d'une conspiration ourdie par les autres résidents, lesquels n'ayant pas eux-mêmes des droits à faire valoir pensaient tout de même pouvoir avoir accès au rivage en supportant la cause de la demanderesse. Le juge Martineau a cependant donné gain de cause à la plaignante. Elle ne faisait que réclamer des droits promis par les anciens propriétaires. Sa Seigneurie a ordonné au défendeur de faire disparaître les barrières et de payer les frais de la cause. La Cour a cependant refusé d'accorder à la plaignante aucun dommage.

RETRAITÉ FERMEE

DE MEDECINS ET DE PHARMACIENS

A la demande d'un groupe de médecins, une deuxième retraite fermée pour les médecins et les pharmaciens aura lieu à la Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe, jeudi prochain, 21 septembre. Elle commencera à 8 heures du soir, et se terminera le lundi suivant, à 7 heures du matin.

Ceux qui désirent prendre part à cette retraite sont priés d'envoyer leurs noms au Père Archambault, Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe.

ASSEMBLEE DE STE-MARTINE

LE "PETIT GROUPE" DE MONTREAL, DIT M. L. PATENAUE, NE REPRESENTE PAS LA SAINE OPINION DE LA PROVINCE. — M. RAINVILLE ET LA QUESTION BILINGUE. — INTERRUPTIONS.

Ste-Martine, 18.—Malgré le froid de l'automne qui s'en vient, l'Association de la Jeunesse conservatrice poursuit le cours de ses assemblées, pour réchauffer sinon réveiller les cœurs des vicieux idées du parti. Hier, c'est à Ste-Martine qu'on en a eu lieu l'assemblée, devant 4,000 personnes. Tour à tour, M. E. L. Patenaue, ministre des contributions indirectes, M. Rainville, député de Chambly-Verchères, M. Norris, député de Châteauguay, M. Aimé Chassé et M. Arthur Plante adressèrent la parole. Ils ont parlé guerre, langue, patriotisme, etc. Ils ont parlé du "petit groupe" de Montréal, qui ne fait pas son devoir. Au milieu du discours de M. Rainville, un auditeur lui fit remarquer qu'il avait suivi Bourassa. Il s'ensuivit un petit duel épique, lorsqu'un autre auditeur parla de Bourassa à M. Rainville. A un moment on parla de paris de \$25,000, mais M. Patenaue intervint et tout entra dans l'ordre.

M. PATENAUE

Le ministre dit qu'il connaît trop bien les sentiments du peuple de la province pour se laisser tromper par un "petit groupe" qui a ses idées à lui par rapport à la participation du Canada à la guerre.

"Tous les députés", dit M. Patenaue, à l'unanimité, ont donné leur approbation à cette mesure. Une armée s'est organisée et maintenant 350,000 hommes et plus sont enrégimentés, la moitié est déjà rendue en Europe et combat glorieusement dans les tranchées. On a fait appel au peuple, à sa justice, à sa générosité. Le Fonds patriotique a été créé, une somme d'un déjà de \$11,000,000 a été soulevée. M. White a, l'année dernière, lancé un appel pour faire un emprunt de guerre de 50 millions, et le peuple a souscrit 100 millions; encore cette année, il demande 100 millions; dans quelques jours, les 100 millions seront souscrits. On a eu le secours pour les alliés, les Belges, les Serbes, les Français, et tous les peuples à répondre avec empressement. Nous sommes le "petit groupe" qui dit que nos soldats ne doivent pas combattre, que l'Angleterre nous a maltraités, que nous allons à la banqueroute; non, ce petit groupe ne représente pas la saine opinion de la province dont je connais le cœur, la loyauté. Je subirai des ennuis et des injures pour dire ce que je pense et ce que je crois, mais je ne reculerais pas et avant de satisfaire la voix de certaines sympathies et amitiés, je regarde la sauvegarde de mes compatriotes."

M. Patenaue dit ensuite que la participation du Canada ne nous apporterait pas la misère, puisque le Canada achetait plus au dehors qu'il vendait avant la guerre; car nous avons, cette année, importé pour 650 millions et nous n'avons vendu que 1 milliard 10 millions, au lieu d'un milliard 40 millions d'avant 1914. "On est cette pauvre ? Au lieu d'être pauvres, nous sommes riches."

"Il y a deux races dans ce pays qui sont ici pour y vivre, qui y vivent dans l'harmonie, et n'auront pas de fusion. Si Québec a moins de capitaux et est moins militaire, nous avons un cœur, nous avons de l'espérance, et je voudrais leur dire, à ces autres provinces, que nous sommes avec elles dans cette guerre, qu'un seul cœur, qu'une seule âme pour le triomphe des alliés. Si dans un an ou un an et demi, lors de la paix et de la victoire, dans le grand défilé des nations sous l'arche du triomphe, nous voyons passer la France de Clovis, de saint Louis, de Joffre et de Poincaré; le peuple martyr de la Belgique, la Serbie, le Monténégro, la Russie et ses dominions, où irions-nous ? et ses dominions, où irions-nous ?

"Si vous vous hantez, si on voyait que vous n'êtes pas là ? On dirait : Il y a un lâche là-bas, et c'est le Canada. Mais non, ils ont plus de patriotisme que cela nous gens, et quand le défilé passera, nous saluerons la France, en chantant : "O Canadiens rallions-nous à payer dans un avenir rapproché. M. Chassé dit que Gouin devra être renversé lui aussi. L'exemple de la Colombie, du Manitoba, et l'île du Prince Edouard est là. L'orateur parle aussi de la guerre et dit que l'Angleterre se bat pour défendre la France et libérer la Belgique. Il termine en faisant l'éloge de ceux qui partent, de ceux qui meurent pour la liberté et la civilisation."



SI VOUS POUVEZ RÉSOUDRE CE PROBLEME

Comme annonce, nous donnerons des prix absolument gratuits et sans condition, aux personnes qui nous enverront la réponse CORRECTE et ATTRAYANTE du "PROBLEME VINGT ET UN". Il n'y a positivement aucun tirage au sort en rapport avec ce problème ou la distribution des prix. C'EST UN CONCOURS D'HABILITE. A la personne fournissant la meilleure réponse à ce problème sera décerné le Piano, et les autres prix seront distribués suivant l'ordre de mérite.

TOUTE PERSONNE QUI ENVERRA LA REPONSE CORRECTE RECEVRA UN PRIX

PREMIER PRIX Un magnifique Piano droit valeur \$425.00	4	QUATRIEME PRIX Un Grano-la Columbia Jewel valeur \$45.00
DEUXIEME PRIX Un Piano droit valeur \$375.00 pour \$125.00.	7	CINQUIEME PRIX Un Cabinet de Musique valeur \$18.00
TROISIEME PRIX Un Piano droit valeur \$375.00 pour \$156.00.	10	Et 88 PRIX additionnels aux 88 meilleures réponses suivantes.

INSTRUCTIONS :—Prenez les chiffres de 3 à 11 inclusivement et placez-les dans les carrés de manière qu'en les additionnant dans le sens vertical, horizontal et diagonal, le total soit toujours 21. Le même chiffre ne doit pas être employé deux fois. Vous pouvez envoyer votre réponse sur cette feuille, employer une autre feuille de papier ou tout autre matériel. Une seule personne par famille a le droit de concourir.

L'honorabilité des messieurs qui ont consenti à agir comme juges dans ce concours, est une garantie que les prix seront donnés à ceux qui les auront mérités.

Dans le cas d'égalité, les Juges se trouvant dans l'impossibilité de décider entre deux réponses, chaque concurrent recevra un même prix.

NE RETARDEZ PAS. Envoyez votre réponse au plus tôt vous pouvez gagner le magnifique piano

TOUTES LES REPONSES DEVONT ETRE REÇUES A NOTRE MAGASIN LE OU AVANT, MERCREDI LE 27 SEPTEMBRE 1916.

P.T. LEGARÉ
LIMITÉE

180 Amherst

Dept. P. & H.

Montréal

Droits réservés "1915"

Un médecin dit comment renforcer la vue de 50 pour cent en une semaine dans plusieurs cas

Une ordonnance gratuite que vous pouvez faire préparer et employer à la maison

Philadelphia, Pa. — Portez-vous des verres ? Avez-vous la vue fatiguée ou faible ? Si oui, vous serez heureux d'apprendre que d'après le Dr. Williams, il y a pour vous bon espoir. Plusieurs dont la vue faiblissait, déclarent qu'ils ont recouvré la vue, grâce au principe de cette merveilleuse ordonnance gratuite. Un homme dit après cet essai : "J'étais presque aveugle et je ne pouvais lire du tout. Maintenant je peux lire tout caractère sans verres et les yeux ne me piquent plus. Le soir, ils me faisaient terriblement souffrir et maintenant ils sont sains et frais. C'est un miracle. Une dame qui en fit usage dit : "Avec ou sans verres, la lumière me semblait brumeuse, mais après avoir employé cette ordonnance, durant quinze jours, tout paraissait clair. Je puis même lire sans verres les petits caractères." On croit que des milliers de gens qui portent des verres peuvent maintenant s'en passer dans un laps de temps raisonnable, et qu'un plus grand nombre pourront renforcer leur vue de telle sorte qu'ils s'épargneront l'ennui et les dépenses d'acheter de nouveaux verres.

Vous n'avez jamais à se procurer des verres. Les maladies de la vue de diverses sortes peuvent être soulagées d'une façon merveilleuse en suivant les simples conseils suivants : (Voici l'ordonnance) Achetez dans n'importe quelle bonne pharmacie une bouteille de tablettes Bon-Opto. Mettez une tablette Bon-Opto, dans ¼ de verre d'eau et laissez dissoudre. Avec cette solution, lavez-vous les yeux deux ou quatre fois par jour. Vous remarquerez que dès le commencement votre vue s'écclaircit d'une façon manifeste et que l'inflammation s'en va vite. Si vos yeux vous causent des inquiétudes même légères, prenez les mesures pour les conserver maintenant avant qu'il soit trop tard. Plusieurs personnes définitivement aveugles auraient été sauvées en prenant soin de leurs yeux au moment voulu.

SPLENDIDES OCCASIONS

Pour le temps des vacances, 20% sur tous nous accordons un escompte de 20% nos pianos NEW-SCALE WILLIAMS et Ennis ainsi que sur nos phonographes PATHE à saphir inusable reconnus les meilleurs au monde :: ::

J. A. HURTEAU & CIE Limitée
316 EST, RUE SAINTE-CATHERINE

LE SIROP GAUVIN POUR LE RHUME

Composé des meilleurs baumes et antiseptiques, le plus efficace pour la guérison prompte et permanente des Rhumes, Toux, Enrouement, Bronchite, Coqueluche, etc. Les rhumes sont d'été sont traités et entraînent souvent des maladies graves des voies respiratoires. Guérison assurée dans deux jours avec le SIROP GAUVIN POUR LE RHUME, qui n'a pas son égal. Prix : 25 la bouteille.

Le Sirop d'Anis Gauvin pour les Enfants



Les Cachets Gauvin pour le Mal de Tête

soulagent et guérissent promptement Maux de Tête, Migraines, Névralgies, et toutes les douleurs. PRIX : 25 cents la boîte.

LE PRIX DU PAIN A QUEBEC

LE PAIN DE SIX LIVRES A 24 SOUS.

Québec, 18. — Les boulangers de Québec ont tenu hier soir une assemblée au cours de laquelle ils ont décidé de porter le prix du pain de 22 sous à 24 sous par pain de six livres. Cette augmentation prendra effet, lundi prochain. La raison donnée pour l'augmentation du prix du pain est la hausse de la farine. Cette hausse a déjà d'ailleurs fait monter le prix du pain.

COLLISION MORTELLE

New-York, 16.—Deux personnes ont été blessées, deux grièvement, quand une locomotive électrique

est entrée violemment dans le flanc d'un rapide se dirigeant sur Washington, aujourd'hui, à l'entrée du tunnel du chemin de fer Pennsylvanie, sous la rivière Hudson. Les hauts fonctionnaires de la compagnie prétendent que le mécanicien de la locomotive a ignoré les signaux.

Parmi les blessés se trouve Mme Frances Cousins, 797, rue Saint-Urbain, Montréal.

Vous faut-il un complet de bonne qualité, bien fait et d'une coupe irréprochable ? Allez chez L. C. de Tonnancour, Eng., marchand - tailleur, 61 rue Notre-Dame Est

EXPOSITION DE STE-SCHOLASTIQUE

Les citoyens de Montréal et des environs qui désirent aller visiter l'exposition de Ste-Scholastique sont priés de prendre note que les trains partent de la gare Viger pour aller à Ste-Scholastique à 8 hrs de l'avant-midi, à midi et demi, à 5 h. 45 et à 6 h. 25. Les mêmes trains reviennent de Ste-Scholastique aux heures suivantes : à 9 h. 25, l'avant-midi, à 11 h. 48, à 3 h. 15 et à 9 h. 50. Les hôtels, les maisons de pension sont préparés pour recevoir tout le monde et chacun y trouvera tout le confort possible.

Tomber de Charybde en Scylla, c'est ne lire ni le DEVOIR ni le NATIONALISTE.

NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

ORGANISATION DE CHANTAGE

LA POLICE DE CHICAGO DECOUVRE UNE BANDE D'HOMMES ET DE FEMMES QUI AURAIENT SOULAGE DE RICHES AMERICAINS D'UN MILLION. — LE CHEF EST EN LIBERTE.

Chicago, 12. — Huit membres d'une prétendue bande de maitres-chanteurs, accusés d'avoir mis à contribution la beauté des acolytes du sexe féminin et le pouvoir fascinateur de leurs congénères de l'autre sexe, pour extorquer de l'argent à des hommes et à des femmes riches, sont entre les mains des autorités fédérales. On va les conduire à Philadelphie, où ils vont subir leur procès.

Leur mandat dure depuis le premier de l'an, et l'on croit qu'ils ont recueilli un million, depuis cette date.

La bande se compose de 3 femmes et de 5 hommes. Les fonctionnaires du ministère de la justice les ont arrêtés, un peu avant minuit, samedi, dans un hôtel chic de la rive sud.

Ces individus, suivant M. Clafough, du département de la justice, compromettaient leurs victimes, puis les faisaient chanter. Ils ont ainsi pris dans leurs filets des hommes et des femmes qui occupent une haute position dans la société de Chicago, de Baltimore, de New-York et de Philadelphie. On les accuse de s'être fait passer pour des fonctionnaires du ministère de la justice, les femmes, dit-on, attiraient l'attention de riches monnaies, puis leurs complices menaient ces derniers d'une poursuite en vertu de la loi Mann.

Les personnes de ce groupe qu'on a coffrées ont déclaré les noms suivants : Henry Russell, Edward Donahue, Helen Evers, Mme Frances Allen, Mme Edward Donahue, James Christian, Frank Crocker et George Bland. George Irwin, leur prétendu chef, est encore en liberté. La principale accusation portée contre la bande c'est d'avoir enlevé au Canada, Mme H. Clifford, de Philadelphie, une de leurs prétendues victimes, au moment où l'on avait besoin de sa déposition contre ces individus. M. Clafough affirme que l'on connaît les noms de 15 de leurs victimes. L'une d'elle a donné \$40,000 et une autre \$35,000. Les autorités ont refusé de révéler les noms de ces personnes. Quelques-unes occupent un haut rang dans la politique, et ont donné dans le panneau, lors de la convention tenue ici par les républicains, en juin dernier.

Mais les opérations de ces aventuriers qui semblent avoir atteint des proportions internationales, ne se bornaient pas au chantage. Dans le bureau d'Edward Donahue, on a découvert des papiers de l'United Furf Exchange, dont le bureau-chef est à New-York et qui a des bureaux dans tout l'univers. On y a aussi trouvé des tables servant à la lecture de messages chiffrés qui indiquent les chevaux sur lesquels il faut parier, la somme qu'il faut risquer, la course qu'il faut choisir. Selon les fonctionnaires du département de la justice, l'United Furf Exchange devait être une affaire considérable. Les règlements portent que les membres qui se servaient de salles de club le soir devaient porter grande toilette. Les huit individus vont comparaître demain devant le commissaire, à l'enquête préliminaire.

LES SCANDINAVES RESTENT NEUTRES

LA SUEDE REITERE SA DECLARATION A CE SUJET.

Berlin, 18, par T.S.F., à Sayville. — L'ambassade suédoise à Berlin, dit aujourd'hui l'Overseas News Agency, a averti les autorités que la déclaration de neutralité déjà faite par le gouvernement suédois est toujours valide. Les ambassadeurs des pays scandinaves à Berlin ont transmis au ministère des Affaires Étrangères allemand la déclaration suivante au sujet des conférences qui doivent être tenues à Christiania, en septembre 1922 : « Le congrès peut être considéré comme une expression renouvelée du désir des royaumes du Nord de travailler ensemble pour la sauvegarde de leurs droits et de leurs intérêts comme États neutres, et ceci tout en maintenant une neutralité loyale et impartiale. »

VAINES ATTAQUES TURQUES AU CAUCASE

Bulletin, Petrograd, 18, via Londres, 1.55 p.m. — Le rapport officiel publié aujourd'hui ici dit : « Des tentatives d'attaque par les Turcs dans la région du village d'A-

dis, sur le front caucasien, ont été rendues inutiles par notre feu. » « Sur le front occidental (russe et galicien), il n'y a rien de d'importance. »

L'ATTITUDE DU CABINET KALAGEROPOULOS

Athènes, 17, via Londres, 18. — Le premier ministre Kalageropoulos a annoncé aujourd'hui que le nouveau ministère avait assumé la pleine responsabilité de ses actes devant le pays. Le cabinet accepte évidemment la note présentée par les puissances de l'Entente dans le même esprit que le cabinet précédent.

La note dont il est fait allusion disait que les puissances de l'Entente n'exigeaient pas que la Grèce abandonnât sa neutralité, mais demandait la démobilisation de l'armée grecque, la formation d'un gouvernement non composé de politiciens et des élections générales après que la démobilisation aurait rétabli le corps électoral à ses conditions normales.

SUCCES DES AUSTRALIENS AU SINAI

Bulletin, 18—12.02 p.m. — Une défaite infligée aux Turcs dans un léger engagement sur la péninsule du Sinaï, 65 milles à l'est du canal de Suez, a été officiellement annoncée aujourd'hui comme suit :

« Une colonne mobile composée de troupes montées australiennes et d'un corps de cameliers, avec de l'artillerie, partit de Bir-el-Abd, le 6 septembre, dans le but de faire une reconnaissance des troupes ennemies à l'ouest de El Arish. »

La colonne atteignit une position ennemie à Bir-el-Mazar, à 65 milles du canal, au crépuscule, dimanche.

Un vif engagement s'en suivit, au cours duquel nos troupes pénétrèrent dans les tranchées ennemies à plusieurs endroits et infligèrent des pertes considérables à l'ennemi pendant que notre artillerie lourde bombardait les camps.

L'attaque semble avoir été une surprise pour les Turcs et nos aéroplanes aperçurent et firent feu sur plusieurs groupes, parmi lesquels se trouvaient des officiers allemands dirigeant rapidement la retraite vers El-Arish. Nous avons pris quelques prisonniers. Nos pertes sont légères.

LES SECOURS AUX ENVAHIS

POUR NOURRIR LES 2,200,000 HABITANTS DES PROVINCES OCCUPEES PAR LES ALLEMANDS.

Londres, 18. — La commission de secours belge annonce que des mesures ont été prises entre les différents gouvernements pour fournir durant la prochaine année à la subsistance de 2,200,000 habitants des provinces du nord de la France occupées par l'ennemi.

Les habitants de ces provinces sont à bout de ressources. L'affaiblissement de la population et particulièrement des populations industrielles de Lille et de Valenciennes, a nécessité une plus grande distribution de vivres.

Les gouvernements des nations alliées ont financé de façon que la commission puisse disposer, exclusivement pour les populations françaises des provinces du nord, de \$3,400,000 à \$6,000,000 par mois.

L'on emploiera cette somme pour les importations des pays étrangers et de la Hollande.

L'état-major allemand a pris sur son compte, pour prévenir toute spéculation et pour assurer une égale distribution des moissons, des légumes et des pommes de terre dans le nord de la France, de fournir à chaque habitant une ration de 200 grammes de farine et de 400 grammes de pommes de terre par jour.

Bien que chacun n'ait que les trois-quarts de ce qu'il peut consommer, il en aura suffisamment pour subsister.

Les négociations, entamées au sujet du secours à accorder aux deux autres provinces politiques actuellement occupées par l'armée allemande, les deux Flandres d'une population de 1,700,000 habitants et la partie de la Belgique sous le commandement du général Von Bissing, d'une population de 5,700,000 âmes, ne sont pas encore entièrement terminées.

Dans ces deux provinces, étant donnée la diminution des ressources naturelles et le grand nombre d'invalides, les importations devront nécessairement augmenter.

Malgré ce que les Belges et le gouvernement belge pourront faire en faveur de ces populations, la charité publique ne devra pas moins faire sa part.

Cette décision nouvelle de la part de la commission de secours est due au manque de santé des populations et à ce qu'on a été forcé de donner leurs rations aux enfants des écoles.

Malgré ce que les Belges et le gouvernement belge pourront faire en faveur de ces populations, la charité publique ne devra pas moins faire sa part.

Cette décision nouvelle de la part de la commission de secours est due au manque de santé des populations et à ce qu'on a été forcé de donner leurs rations aux enfants des écoles.

Malgré ce que les Belges et le gouvernement belge pourront faire en faveur de ces populations, la charité publique ne devra pas moins faire sa part.

Cette décision nouvelle de la part de la commission de secours est due au manque de santé des populations et à ce qu'on a été forcé de donner leurs rations aux enfants des écoles.

Malgré ce que les Belges et le gouvernement belge pourront faire en faveur de ces populations, la charité publique ne devra pas moins faire sa part.

Cette décision nouvelle de la part de la commission de secours est due au manque de santé des populations et à ce qu'on a été forcé de donner leurs rations aux enfants des écoles.

Malgré ce que les Belges et le gouvernement belge pourront faire en faveur de ces populations, la charité publique ne devra pas moins faire sa part.

LA CENSURE DES COURRIERS POSTAUX

CONFERENCE ANGLO-AMERICAINE A NEW-YORK POUR APLA- NER LES DIFFICULTES.

Washington, 18. — L'ambassade anglaise prépare actuellement une conférence entre les fonctions de l'ambassade et les représentants de compagnies américaines importantes qui ont subi des dommages du fait de censure des courriers postaux par l'Angleterre. La conférence cherchera un moyen d'obtenir des inconvenients et aux retards occasionnés par la censure. Elle se réunira à New-York prochainement.

Sir Richard Crawford, aviseur commercial de l'ambassade, y prendra part comme principal représentant du gouvernement anglais.

Ni l'ambassade anglaise ni le secrétaire d'Etat n'ont reçu de réponse aux demandes faites à Londres au sujet des nouvelles restrictions anglaises pour le commerce avec la Hollande et les pays scandinaves. Les officiers de l'ambassade croient que les versions publiées des nouveaux règlements sont grandement exagérées. Ils disent que le récent retrait des lettres d'assurance aux exportations américaines et autres pour le commerce de certains produits à la Hollande et aux pays scandinaves, n'est que temporaire.

Des lettres semblables seront encore accordées lorsque les surplus d'approvisionnement auront été réduits dans les pays neutres.

EMPLOYES INFIDELES A LA PRISON

Un nommé Albani Desjardins, percepteur de la Troy Laundry, qui, depuis quelque temps, faisait métier de retenir une partie de l'argent qu'il percevait, a comparu, ce matin, devant le juge Saint-Cyr. Desjardins, qui avait déjà été condamné par ses patrons, continuait son petit manège malgré tout, et a ainsi dérobé une somme d'un centaine de dollars, qu'il a dépensés « à tout-tes sortes de choses », comme il dit.

Le juge, pour faire un exemple, l'a condamné à 6 mois de prison.

COURSE SUR UNE BANQUE A CHICAGO

Chicago, 18. — On a fait venir la police, aujourd'hui, pour tenir en respect une foule qui a continué à assiéger la banque de Schiff, malgré les assurances données par les autorités sur la solvabilité de cette institution.

La course sur cette banque provient des craintes inspirées par la déconfiture de trois banques, la semaine dernière. Les fonctionnaires disent qu'ils peuvent rembourser tous les déposants qui se présenteront.

FILS DE M. ASQUITH TUE A L'ENNEMI

Londres, 18. — On annonce aujourd'hui que le lieutenant Raymond Asquith, fils du premier ministre, a été tué sur le champ de bataille, le 15 septembre.

UNE ARME TERRIFIANTE

UN ARSENAL MOBILE, DE TRACTION INIMAGINABLE, BALAYANT TOUT SUR SON PASSAGE — DES RESULTATS STUPEFIANTS. — POUR TERMINER HATIVEMENT LA GUERRE.

Londres, 18. — La guerre clientelle qui, jusqu'ici, a résisté aux efforts de vingt millions d'hommes sur tous les fronts pour y mettre fin, à toute la force naturelle de masses incalculables de munitions, de même que la tension économique de dettes nationales, et à la puissance pression du sens normal de la morale, finira-t-elle, en fin de compte par ses propres horreurs ?

Un correspondant dit : Depuis des semaines j'ai entendu parler tout bas d'une nouvelle arme qui serait bientôt lancée sur les champs de bataille et qui chasserait tout devant elle. Cette nouvelle fut un secret qui ne faillit pas révéler jusqu'au jour où l'arme fut mise en action. Personne ne devait savoir où et comment elle était faite, ni ce qu'elle était exactement.

Les hommes qui la fabriquèrent furent tenus par serment de n'en pas parler. Pour double sûreté, ils furent internés dans un vaste espace de terrain, dont les limites étaient gardées par des hommes verges. Une fois à l'intérieur, ils ne pouvaient plus sortir. Des avis affichés aux entrées prévenaient les curieux qu'ils seraient fusillés à vue.

Puis j'appris que la nouvelle arme était déjà sur la scène des opérations au nombre de plusieurs unités, et qu'un plus grand nombre en cours de construction. Si l'ennemi est pour en entendre parler, il doit l'entendre à présent.

Dans quelques jours un plus grand nombre seront en action. Les résultats auxquels on pourrait s'attendre seraient stupéfiants. Il était impossible de ne pas être troublé par le mystère qui entourait la nouvelle arme et par la confiance secrète de ceux qui connaissent sa puissance irrésistible.

C'est un wagon gigantesque, un char sacré colossal, un arsenal mobile d'une puissance de traction inimaginable. Rien ne peut y résister. Il passerait sur les tranchées comme sur un terrain plat, traverserait le lit des rivières et enjamellerait les maisons comme si c'étaient des nids de fourmis. Dans sa fournaise intérieure, les hommes qui y travaillaient, presque nus, seraient à l'abri de presque toutes les forces connues en science militaire, excepté celle du monstre invincible qu'ils dirigeraient. Telle fut l'histoire que l'on murmura pendant les dernières semaines à ceux à qui l'on pouvait confier le secret jusqu'au jour où on put le révéler. Le secret n'a pas été révélé dans la dépêche de Sir Douglas Haig, et nous pouvons peut-être nous attendre à des résultats encore plus grands, plus importants.

Si ce qu'on dit du nouveau wagon blindé est vrai, ce sera peut-être le plus puissant argument dans la terminaison rapide de la guerre dont on ait jamais entendu parler sur ce continent ensanglanté.

On me dit que la puissance de ce nouveau char sacré est telle que s'il roulait dans Broadway et qu'il fut dirigé sur l'édifice du Flat Iron, il le renverserait et passerait de l'autre côté de la rue invincible que je prends de temps pour le dire.

On me dit aussi que si nous avions trois mille nouveaux chars sacrés, cela mettrait fin à la guerre dans un mois. Cela semble un rêve. Plusieurs diront sûrement que cela semble de la folie, mais bien peu de personnes ne peut être aussi sceptique au sujet de cette histoire extraordinaire pour ne pas au moins espérer pour le salut de l'humanité et la paix du monde futur, que, grâce à Dieu, cela soit vrai.

COURSES DE DORVAL

13 AU 20 SEPTEMBRE INCLUSIVEMENT.

Le Pacifique Canadien annonce un service quotidien, excepté le dimanche, de quatre trains jusqu'à la piste de Dorval, partant de la gare Windsor à 1.10 p.m., 1.33 p.m., 1.50 p.m., et 3.15 p.m. Au retour les trains partiront immédiatement après la dernière course. Passage simple, 15 sous; aller et retour, 25. (rec.)

LE DESASTRE DU NOUVEL ONTARIO

Emouvante lettre pastorale de Sa Grandeur Monseigneur Latulipe

Mgr Latulipe, le vénérable évêque de Halleybury, vient d'adresser à ses ouailles cette émouvante lettre pastorale :

Nos très chers Frères, Nous arrivons joyeux d'un long et pénible voyage chez les tribus indiennes du Nord quand nous avons appris, avec consternation, l'affreux catastrophe qui venait de s'abattre sur le diocèse, pendant notre absence.

O Dieu, que vos voies sont mystérieuses et que vos jugements sont impénétrables. (Rom. XI, 33). Depuis dix ans nous travaillions à établir votre règne dans ce nouveau pays et en quelques heures vous avez ruiné le fruit de tout notre labeur. Seigneur, que votre volonté soit faite.

Aux jours des consolations, nous nous avons bû : maintenant que vous nous éprouvez, soyez encore et toujours également bû. (Imit. III, XVII, 2).

Deux cent neuf personnes ont péri, emportées par la vague de flammes qui poussaient un vent de tempête le 29 juillet dernier. Cinq cents familles ont perdu tout ce qu'elles possédaient, maison, granche, moisson. Plus tard, les cendres et les débris ont été réduites en cendres avec tout ce qu'elles contenaient, et ce qui met le comble à notre douleur, un de nos prêtres a péri au milieu des flammes.

Il arrivait d'Halleybury où le matin même il avait terminé sa retraite annuelle. En arrivant chez lui, il vit l'ange qui menaçait le village et le héraut d'un instant avant de descendre du train. « Allons », dit-il, « pas de lâcheté », et il descendit. Quelques minutes plus tard le vent changea de direction et pendant que le train, avec ses trois cents passagers, échappait avec grandes difficultés au danger, le torrent de flammes se précipitait sur Nushka et l'héroïque monsieur gagnait à présent au milieu des cendres, victime de son dévouement et de sa charité.

De quarante-huit maisons qu'il y avait dans cette jeune paroisse il n'en reste que douze. Le village entier a disparu, y compris la chapelle et l'école. A Cochrane, la ville a été en grande partie détruite et la campagne dévastée. Heureusement les édifices religieux ont été préservés, mais quatre-vingt fermiers ont vu leurs fermes et se trouvent sans abri et sans pain. A Ingham Falls, soixante familles ont tout perdu, et l'église et le presbytère sont en cendres. A Ramore, une douzaine de familles sont complètement ruinées. A Matheson le village est rasé et de même qu'à Ramore, la maison qui servait de chapelle avec tous les ornements du culte est devenue la proie des flammes. Quatre-vingt-cinq fermes ont été brûlées aux environs de New Liskard. Ce sont les endroits qui ont le plus souffert, mais il y en a beaucoup d'autres que le désastre a visités et où les colons ont tout perdu.

En parcourant ces lieux dévastés on croit entendre les sanglots et les lamentations que le prophète entendit autrefois autour de Rama le jour où Rachel pleurait ses enfants. (Mat. II, 18).

Nous pleurons avec vous, chères familles, éprouvées, frappées au cœur dans ce que vous avez de plus cher : petits orphelins privés de vos parents, époux, épouses, pères et mères restés seuls et sans foyer. Hélas, dans plusieurs familles, il ne reste plus personne pour pleurer. Tous, le père, la mère et de nombreux enfants ont été dévorés tout vivants par l'élément destructeur, et des pages entières de nos registres sont couvertes des noms de ceux que la mort a fauchés.

Il s'est passé, en ce jour affreux, des scènes déchirantes. Quelques-uns eurent des témoins, d'autres, plus nombreuses et plus tristes peut-être, ne furent aperçues que des anges de Dieu. Ici, c'est quelqu'un qui court dans l'aveuglante fumée, important dans ses bras, quelque fardeau vivant, trebuchant sur les cadavres de ceux qui sont déjà tombés et tombant enfin lui-même épuisé et suffoqué. Là, c'est un enfant qui s'affaisse, les bras tendus vers le ciel en s'écriant : « O mon bon ange, secourez-moi. » C'est la foule qui s'agenouille pour recevoir l'absolution, et cette même foule se précipite ensuite vers une coupe du chemin de fer où d'autres endroits qu'une voix indique comme refuge. Hélas, rien n'y fait et le lendemain c'est à ces endroits qu'on retrouvait les cadavres entassés.

On dit qu'en présence des flammes et de la mort, certains esprits forts, — il s'en glisse partout, — avaient retrouvé la foi et deman-

daient à leurs compagnons d'infortune comment dire l'acte de contrition.

On a trouvé des cadavres à genoux, des enfants dont les mains crispées enserraient les bras de leur mère, une jeune mère, dans la mort, pressant encore sur sa poitrine son enfant de quatre jours. A côté, le père gisait aussi et par la position du cadavre on voyait qu'il avait cherché à protéger les siens jusqu'au dernier moment.

L'incendie est éteint et nous restons en présence des tombes et des ruines. Répétons, nos très chers Frères, la parole du grand patient de l'Idumée : Le Seigneur a donné, le Seigneur a ôté, que le nom du Seigneur soit béni. (Job I, 21).

Dieu parle et quelquefois les colats de sa voix sont terribles. Soyons toujours prêts, car nous ne connaissons ni le jour ni l'heure. (Mat. XXV, 13).

Dans notre immense affliction nous ne sommes pas restés sans consolation. Des lettres de sympathie accompagnées d'offrandes généreuses nous sont venues d'un peu partout; les sœurs de l'Assomption ont accepté de faire la classe à Cochrane à ceux qui ne savaient pendant l'année scolaire que de la misère et le gouvernement d'Ontario a fait largement son devoir. Il a déjà distribué des secours aux plus nécessiteux et il va aider les pauvres colons à reconstruire leur maisonnette et à ensemenner leurs champs au printemps prochain.

Nos très chers Frères, ne nous abandonnons pas à la tristesse comme ceux qui n'ont pas d'espérance. (Thess. IV). Les anges de Dieu qui n'ont pas sauvé les corps auront sans doute inspiré aux mourants des pensées de foi, de repentir et d'amour qui purifient les âmes et les sauvent.

Dieu sait tout. Il peut tout et il nous aime. Il sait tout, sans doute nous avions besoin de cette épreuve. Le croix nous a passé, jamais ni dans les âmes ni dans les familles sans y faire du bien. Dieu peut tout. Il peut tirer le bien du mal. Des pierres des bords du Jourdain, Il pouvait susciter des fils à Abraham. (Luc. III, 8). Il a pu retirer de la cendre du feu la jeunesse de ses frères l'avait précipitée, et le faire asseoir sur le trône à côté de Pharaon. (Gen. XXXVII, 28) : Il peut encore rétablir la prospérité, rebâtir nos demeures et bûner nos foyers. Dieu nous aime. Même quand sa voix tonne, même quand Il frappe, Il reste notre père et un père ne frappe que pour guérir.

Il nous reste à remplir un devoir bien doux, c'est de remercier tous ceux qui nous ont consolés dans notre deuil et qui nous ont assistés dans notre détresse.

Merci à nos vénérés frères dans l'épiscopat, merci aux curés, aux paroisses, aux communautés religieuses, aux sociétés catholiques, à toutes les personnes qui nous ont aidés. Que Dieu bénisse tous nos généreux donateurs; qu'il leur rende au centuple tout ce qu'ils ont fait pour nous.

Oh! qu'il fait bon d'habiter avec des frères! Votre charité, frères bien-aimés, nous a pénétrés d'un parfum, elle nous a rafraîchi comme la rosée de l'Hermon quand elle descend sur la montagne de Sion. (Ps. CXXXII).

Mercredi prochain, à 8 heures, nous chanterons dans notre cathédrale un service solennel pour ceux qui ont péri dans l'incendie du 29 juillet.

ASSEMBLEE DES LAMBRISSEURS DU PORT

ILS DEMANDENT UNE AUGMENTATION DE SALAIRE.

Les lambrisseurs du port ont tenu hier après-midi, au No 142, rue St-Paul, une importante assemblée

BYRRH VIN TONIQUE & APERITIF

RECOMMANDE AUX FAMILLES

AGENTS : HUDON, HEBERT & CIE, LIMITEE, MONTREAL.



Pureté et son Efficacité

Bue aux repas prévient : Goutte, Dyspepsie et Indigestions.

Consultez votre Médecin

Pas véritable sans CELESTINS

UN LIVRE D'OR LE MARIAGE OU LA GRANDE QUESTION

par M. HAMELIN, curé

2000 vols vendus en 2 mois

Très intéressant et instructif, également profitable aux gens mariés et aux jeunes personnes. Ce livre d'Or qu'on a aussi appelé une MINE D'OR, contient 350 pages, est relié en toile (pleine reliure), et se vend 90 sous, par la poste, \$1.00. En vente chez GRANGER FRÈRES, 45, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No 11615—Max Meland, demandeur, vs. Joseph Smith, défendeur. Le 27me jour de septembre 1916 à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2565 rue Park Avenue, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage etc. Conditions : argent comptant. REAL ROBILARD, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 1122—Dame Hélène Beauchamp, veuve de Louis Armand Rousseau, demanderesse, vs. Adolphe D. Tessier, défendeur. Le 27me jour de septembre 1916 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1804 Ave. Papineau en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles, un piano, etc. Conditions : argent comptant. J. H. VINET, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 120—U. H. Dandurand, vs. Dame C. Dubé et vir. Le 27me jour de septembre 1916 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 330 rue Saint-Denis en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, conditions : argent comptant. J. EDMOND DUROCHER, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No 12559—The Nat. Coffee and Spice Co., demandeur, vs. A. Leveille, défendeur. Le 27me jour de septembre 1916 à une heure de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 402 rue Beaudry, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en épicerie, etc. Conditions : argent comptant. E. ALMAIS, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No 12559—The Nat. Coffee and Spice Co., demandeur, vs. A. Leveille, défendeur. Le 27me jour de septembre 1916 à une heure de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 402 rue Beaudry, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en épicerie, etc. Conditions : argent comptant. E. ALMAIS, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No 12559—The Nat. Coffee and Spice Co., demandeur, vs. A. Leveille, défendeur. Le 27me jour de septembre 1916 à une heure de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 402 rue Beaudry, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en épicerie, etc. Conditions : argent comptant. E. ALMAIS, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No 12559—The Nat. Coffee and Spice Co., demandeur, vs. A. Leveille, défendeur. Le 27me jour de septembre 1916 à une heure de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 402 rue Beaudry, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en épicerie, etc. Conditions : argent comptant. E. ALMAIS, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No 12559—The Nat. Coffee and Spice Co., demandeur, vs. A. Leveille, défendeur. Le 27me jour de septembre 1916 à une heure de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 402 rue Beaudry, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en épicerie, etc. Conditions : argent comptant. E. ALMAIS, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No 12559—The Nat. Coffee and Spice Co., demandeur, vs. A. Leveille, défendeur. Le 27me jour de septembre 1916 à une heure de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 402 rue Beaudry, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en épicerie, etc. Conditions : argent comptant. E. ALMAIS, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No 12559—The Nat. Coffee and Spice Co., demandeur, vs. A. Leveille, défendeur. Le 27me jour de septembre 1916 à une heure de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 402 rue Beaudry, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en épicerie, etc. Conditions : argent comptant. E. ALMAIS, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No 12559—The Nat. Coffee and Spice Co., demandeur, vs. A. Leveille, défendeur. Le 27me jour de septembre 1916 à une heure de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 402 rue Beaudry, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en épicerie, etc. Conditions : argent comptant. E. ALMAIS, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No 12559—The Nat. Coffee and Spice Co., demandeur, vs. A. Leveille, défendeur. Le 27me jour de septembre 1916 à une heure de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 402 rue Beaudry, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en épicerie, etc. Conditions : argent comptant. E. ALMAIS, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No 12559—The Nat. Coffee and Spice Co., demandeur, vs. A. Leveille, défendeur. Le 27me jour de septembre 1916 à une heure de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 402 rue Beaudry, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en épicerie

Le temps qu'il fera

Beau et frais.

Chiffres fournis par R. de Mele, géant de Beaur et Harrison, 332 rue Notre-Dame ouest.

MAXIMUM ET MINIMUM	
Aujourd'hui maximum	40
Même date l'an dernier	35
Aujourd'hui minimum	25
Même date l'an dernier	15

BAROMETRE: 8h a.m., 30.04; 11h a.m., 30.02; 1h p.m., 30.00.

DEMAIN, MARDI 19 SEPTEMBRE

Saint-Jean et ses compagnons martyrs.

Lever du soleil	5.41
Coucher du soleil	6.52
Lever de la lune	10.29
Coucher de la lune	11.09
Nouvelle lune, le 27, à 2h. 40m. du matin.	

MORT DU CURE DE PLESSISVILLE

M. L'ABBE VAILLANCOURT S'ETEINT A L'AGE DE 59 ANS.

Québec, 18. — M. l'abbé Arthur Marie Hilaire Vaillancourt, curé de Plessisville, est mort hier à son presbytère après quelques jours seulement de maladie. Le défunt était âgé de 59 ans.

L'abbé Vaillancourt naquit à Saint-Roch de Québec le 27 juillet 1857, de Charles Vaillancourt, commis, et de Louise Gamelin-Launier. Il fit ses études à Québec où il fut ordonné prêtre par le cardinal Taschereau le 22 mai 1881, Vicaire à Saint-Jean-Baptiste de 1881 à 1882, à Saint-Pascal de 1882 à 1885, à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1885 à 1887 et à la basilique de Québec de 1887 à 1893, il fut desservant en titre à ce dernier poste depuis décembre 1891 jusqu'en juin 1892. Il fut curé de l'Ange-Gardien de Montmorency de 1893 à 1898 et depuis 1898 était curé de Plessisville où il a bâti un couvent en 1901-1902 et une église de 1898 à 1902.

LE DESASTRE DU PONT DE QUEBEC

ON A REPECHE, HIER, LE CADAVRE DE M. CYRILLE BERNIER, DE LEVIS.

(De notre correspondant)

Québec, 18. — On a repêché, hier, à Saint-Romuald, la première victime de la catastrophe du pont de Québec. Le cadavre, trouvé par deux citoyens de la localité, MM. St-Hilaire et Pleau, qui faisaient une promenade en chaloupe, a été transporté à la morgue de Saint-Romuald, où il a été identifié comme étant Cyrille Bernier, de Lévis, qui sauta de la travée en attendant les crachements qui accompagnaient l'écroulement.

Le coroner Jolicoeur a pris des mesures pour tenir une enquête, mercredi, au Palais de Justice de Québec. Le jury a été formé et sera assemblé demain, à St-Romuald. On élargira autant que possible le champ de l'enquête et tous les ingénieurs, de même que les survivants du désastre seront assignés.

Le gardien du quai à Lauzon, à quelques milles en bas du fleuve de l'endroit du désastre, annonce aujourd'hui qu'il a vu les corps de deux hommes flottant à marée descendante, hier après-midi, et on fait des recherches dans le fleuve et le long des rives pour les retrouver.

DEUXIEME CADAVRE REPECHE

Québec, 18. (Dernière heure). — Un deuxième cadavre a été repêché ce matin au pont de Québec; c'est celui de J. Jourdain, de Napierville. Il a été transporté à la morgue de M. Hubert Meisner où on attend les instructions du coroner. Il est probable que le coroner Jolicoeur instituera une enquête générale tout de suite, pour déterminer la cause de la mort de chacune des victimes qui seront retrouvées.

39 LIBERAUX ET 5 CONSERVATEURS

RESULTAT CORREGE DU SCRUTIN DE LA COLONIE-BRITANNIQUE.

Vancouver, C.B., 18. — D'après les derniers rapports on s'attend à ce que les libéraux obtiennent 39 sièges à la nouvelle législature sur un total de 47. Les conservateurs ont cinq sièges et trois sont encore incertains. Les conservateurs détiennent Cowichan, Nelson, Okanagan-Sud, Siccan et Similkameen.

On ne s'attend pas à ce que le vote des soldats change sensiblement ces résultats.

POUR REPONDRE A MM. LES MINISTRES

M. Roch Lanctôt, député, tiendra dimanche prochain, à Saint-Rém (Laprairie) une grande assemblée des électeurs pour répondre aux récents discours des ministres fédéraux canadiens-français. M. Lanctôt sera accompagné d'orateurs connus dont les noms seront publiés plus tard.

Un train spécial partira de la gare Bonaventure à midi 45 dimanche. L'assemblée s'ouvrira à 2 heures.

MM. Casgrain, Patenaude, Blondin et Rainville sont particulièrement invités.

ECHEC DES ANGLAIS EN MESOPOTAMIE

Constantinople, 18. — Le ministère de la guerre signale une autre tentative faite par les Anglais pour prendre l'offensive en Mésopotamie.

Sur le front de Felahie, nous avons dispersé le tir de notre artillerie des détachements de l'infanterie ennemie qui s'approchaient de nos positions, et nous leur avons fait éprouver de grandes pertes.

Sur le front du Caucase, il y a eu des rencontres entre patrouilles. Ailleurs, il n'y a pas eu d'événements importants.

TROP LOIN DE L'ECOLE

LES CONTRIBUABLES DU RANG DE SAINTE-MARIE, POINTE-CLAIRE, VEULENT OBLIGER LA COMMISSION SCOLAIRE A TRANSPORTER GRATUITEMENT LEURS ENFANTS A L'ECOLE SITUÉE A DEUX MILLES ET DEMI.

Le juge Demers a commencé à entendre, ce matin, une cause contre les contribuables de l'un des arrondissements scolaires de la Pointe-Claire, qui veulent obliger la commission de cette municipalité à faire transporter gratuitement leurs enfants, alléguant qu'ils habitent trop loin de l'école la plus rapprochée pour que les enfants puissent s'y rendre à pied. Les parties en cause sont M. Godfroy Lacroix et la commission scolaire de la Pointe-Claire.

Les demandeurs font partie de l'arrondissement Sainte-Marie qui avait été formé suivant la loi, il y a nombre d'années, pour des raisons spéciales et bien qu'il n'y eût pas vingt enfants en âge de scolarité. Une école y fut établie qui demeura ouverte jusqu'en 1913, 1914, alors que les commissaires décidèrent d'annexer l'arrondissement Sainte-Marie à l'arrondissement St-Charles et fermèrent l'école. Dans l'ancien arrondissement Sainte-Marie, il y a au moins, alléguent les demandeurs, dix enfants en âge de fréquenter l'école, et ces enfants pour se rendre à l'école Saint-Charles doivent marcher deux milles et demi, sur un chemin désert, long et par où traversent une forêt et qui est par là même peu fréquenté et dangereux. Les demandeurs prétendent que la commission, en optant pour l'annexion des deux arrondissements, a assumé en loi, si la chose est nécessaire, l'obligation de faire transporter gratuitement à l'école Saint-Charles les enfants de Sainte-Marie. Les défendeurs eux-mêmes, disent-ils, savent que ce transport est nécessaire. Le coût annuel en serait de \$300.

Depuis le 13 octobre 1913, les demandeurs et même le surintendant de l'instruction dans la province auraient fait des instances auprès des commissaires pour obtenir le rétablissement de l'école Sainte-Marie et n'auraient toujours obtenu qu'un refus. Les demandeurs veulent que le tribunal ordonne à la commission, si l'école n'est pas rétablie, de maintenir un service de transport gratuit pour les enfants qui fréquentent l'école de l'arrondissement Saint-Charles.

LE JUGE MARTINEAU REFORMATEUR

Le juge Martineau, qui a commencé à siéger ce matin en Cour de pratique, a déclaré que les avocats devront à l'avenir, déposer avant 10 h. 30, devant le greffier, M. Bédard, les inscriptions et les motions non contestées. Celles qui ne seront pas déposées avant l'ouverture du tribunal, ne passeront qu'après toutes les autres causes inscrites au registre. De plus, c'est le greffier et non pas les avocats qui informera le juge de la nature de ces procédures. M. Martineau semble fatigué d'entendre certains savants maîtres commencer invariablement leurs plaidoiries sur le même ton: "Qu'il plaise à la Cour, c'est une motion..."

M. le juge Martineau ne tolérera pas non plus que le public s'empare des sièges et des fauteuils de la Cour de pratique, obligeant MM. les conseillers du roi et les membres du barreau à se tenir debout en attendant leur tour de parler. Le public se tiendra debout en arrière de la salle. M. Martineau entend exercer ainsi plusieurs petites réformes.

QUEL EST LE PROPRIETAIRE ?

M. Zéphirin Pesant, dit Sancerre, vient d'inscrire au greffe de la Cour supérieure, une poursuite contre M. Pierre Forques. M. Mitchell, trésorier provincial, est mis en cause. Le demandeur et le défendeur tenaient, de société, un hôtel à Montréal; en mai dernier, ils perdirent leur permis et tous deux récemment du gouvernement le paiement de l'indemnité de \$3,000. Comme le gouvernement ne peut faire la distribution de l'argent, en la circonstance, les tribunaux auront à décider lequel des deux associés était le détenteur du permis.

EN COUR D'APPEL

La Cour d'appel, composée du juge en chef Sir Horace Archenbault et des juges Tremblay, Lavergne, Pelletier et Carroll, a commencé à siéger ce matin pour la session de septembre. Une quarantaine de causes sont inscrites, dont plusieurs ne seront pas entendues à cette session-ci. Ce matin, le tribunal n'a entendu que des motions.

NOYE DANS LA CHAUX VIVE

Québec, 28. — Elzéar Poulin, teneur, s'est noyé à neuf heures, ce matin, à la tannerie Poulin et Frères, rue Arago, en tombant dans un réservoir de chaux vive où l'on évaporait le cuir.

Il eut le corps partiellement brûlé par la chaux, et quoiqu'on le sortit du réservoir quelques secondes après l'accident, il avait cessé de vivre.

INCENDIE DANS UN CINEMA

Un incendie s'est déclaré hier au cinéma North Star, 2579 rue Saint-Hubert. Le feu commença dans la chambre du cinématographe et se communiqua par le plafond à une partie de l'édifice. L'incendie fut maîtrisé en quinze minutes. Malgré cette courte durée, les pertes sont assez considérables.

PROGRES CONSTANTS DES ALLIES A LA SOMME

Les Français repoussent nombre d'attaques en infligeant de très lourdes pertes à l'ennemi, continuent leur avance et cernent Denicourt. — Les Anglais font des gains à Martinpuich et Thiepval.

Paris, 18. — Communiqué officiel de cet après-midi :

Au nord de la Somme, nous avons occupé une tranchée à l'est de Clercy, et avons repoussé les contre-attaques de l'ennemi à cet endroit. Au sud de la rivière, l'ennemi a dirigé la nuit dernière plusieurs contre-attaques contre nos tranchées situées à l'est de Berny et au sud de Denicourt. Nous les avons toutes repoussées en infligeant des pertes considérables à l'ennemi.

A l'est de Berny, ainsi que dans la région située juste à l'est de Denicourt, nous avons progressé. Nous avons complètement encerclé ce dernier point.

Le nombre des prisonniers comptés jusqu'à présent atteint le chiffre de 1,200. Dix mitrailleuses de l'ennemi sont aussi tombées entre nos mains.

Au dire de quelques-uns de ces prisonniers, les pertes que nous avons infligées à la 10e division de réserve allemande et au 128e régiment de réserve, sont énormes. Notre artillerie a presque complètement annihilé dix bataillons du 38e régiment de la 11e division.

Il n'y a rien d'important à relever sur le restant du front.

RAID SUR DES AERODROMES TEUTONS

Londres, 18 (midi). — Le ministère de la guerre signale une incursion d'avions allemands contre les aéroports de Westreham. Le bulletin dit : Hier après-midi, un escadron de nos avions de la marine a dirigé une autre attaque contre les aéroports ennemis de Saint-Denis et de Westreham. Ils ont lancé avec succès un grand nombre de bombes. Une de nos machines a été forcée d'atterrir en Hollande, et le pilote a été interné.

BRILLANT SUCCES A MONTFALCONE

Les Italiens percent la 21ème ligne autrichienne et prennent nombre de positions.

New-York, 18. — On mande aujourd'hui de Rome :

Les Italiens ont percé la 3e ligne autrichienne, dans la région de Montfalcone, après 3 jours de furieux combats.

Sur tout le front, de Goritz jusqu'à la mer, la ruée contre Trieste s'accomplit de façon satisfaisante. Les Italiens ont capturé toute une série de positions autrichiennes, d'Oppachiasela au sud, jusqu'à Pietra Rossa, et ont refoulé les Autrichiens sur des tranchées, dans les vallées.

DEUX LIGNES BULGARES CAPTUREES

Les Serbes franchissent la rivière Brod et continuent à avancer. — Gains français.

Londres, 18. — Une dépêche de Salonique, à "Exchange Telegraph Company", signale une autre avance des Serbes à l'extrémité occidentale du front de Macédoine. Elle annonce que les Serbes ont franchi la rivière Brod, et ont capturé les deux premières lignes des Bulgares à Kaimakalan. Une lutte violente se poursuit sur l'autre rive.

Les Serbes, dit-on, ont pris 4 pièces d'artillerie de campagne et 8 mitrailleuses, ce qui porte à 36 le nombre de canons capturés. Ils ont fait un nombre considérable de prisonniers dont on ignore encore le chiffre exact.

La dépêche ajoute que les Français ont capturé la gare de Florina, sur l'aile gauche. De violents combats se continuent.

ATTAKES ALLIEES REPOUSSEES A LA STRUMA

Sofia, 18, via Londres, 1.25 p. m. — Il est officiellement annoncé aujourd'hui que les Bulgares ont repoussé une attaque faite par les forces de l'Entente dans la vallée de la Struma, sur le front macédonien. Voir le rapport.

"Les troupes sur notre aile droite ont combattu énergiquement dans une bataille au sud de Lerine pendant la journée de samedi."

SUCCES ANGLAIS EN AFRIQUE ORIENTALE

L'ENNEMI EST DELOGE DES HAUTEURS D'ULUGURU

Londres, 18. — Bulletin officiel relatif aux opérations militaires de l'Afrique orientale allemande: Nous avons délogé l'ennemi des hauteurs d'Uluguru, lui faisant perdre plusieurs hommes, capturant une quantité de matériel, la plus grande partie de son artillerie, et nous avons détruit constamment.

Vendredi, les troupes anglaises qui se frayèrent un chemin depuis le 28 août à travers et à l'est et à l'ouest de la région montagneuse du centre ont opéré leur jonction, dans le voisinage de Kissaki, à l'extrémité méridionale des collines, les débris des troupes ennemies s'étant retirés au sud-est.

A l'ouest des hauteurs d'Uluguru, les colonnes du lieutenant-colonel Vandevender s'approchent de la grande rivière Ruaba, le long du chemin menant à Mahenge, repoussant un fort détachement ennemi devant eux.

Les soldats de marine et les troupes africaines ont occupé Lindi et Mikindani, les derniers ports de la colonie allemande. De ces deux endroits de petits détachements allemands se sont retirés à l'intérieur.

Londres, 18. — Bulletin officiel d'aujourd'hui :

La situation générale continue à être la même. Au sud de l'Ancre, nous avons amélioré notre position, au nord de Martinpuich. A l'est de Courcellette, une attaque secondaire dirigée hier soir contre des éléments de tranchée de l'ennemi a pleinement réussi. Nous avons progressé de façon appréciable à cet endroit.

A l'ouest de la ferme Mouquet, l'ennemi a pénétré dans une de nos tranchées à la faveur d'un violent bombardement, mais nous l'avons immédiatement contre-attaqué et l'en avons délogé en lui infligeant des pertes.

Au sud de Thiepval, nous avons capturé une autre partie du système de tranchées ennemies. A divers intervalles, l'adversaire a canonné violemment diverses parties de notre ligne, pendant la nuit.

Sur le restant du front, il n'est survenu aucun événement important.

UNE REMARQUE

La ville, à même son fonds d'armement, a souscrit il y a quelques temps \$100,000 au nouvel emprunt de guerre; elle l'a fait dans des conditions très acceptables.

Or, ce matin, le maire a fait la remarque aux commissaires qu'il aurait été non seulement préférable, mais beaucoup plus avantageux pour la ville, d'acheter des obligations des commissions scolaires des municipalités de Laval des Rapides et autres.

M. Villeneuve, à son tour, a rappelé au maire que le bureau des commissaires a souscrit cette somme dans un but patriotique, après que le gouvernement fédéral lui en eut fait du reste la demande.

INGERENCE "IMPORTUNE"

Voici deux semaines environ, le commissaire des finances faisait adopter la résolution suivante: "Qu'à l'avenir les invitations qui seraient envoyées au maire soient soumises au conseil afin qu'en son absence il pût envoyer un autre représentant de la ville..."

M. Villeneuve, disait ce matin Son Honneur, dans une communication qu'il a soumise au bureau, a sans doute voulu faire allusion à mon absence lors de la fête des Arts et des Lettres. Je n'ai pu y rendre parce que j'étais indisposé. J'ai toujours répondu aux invitations du reste qu'on m'a faites. Sans vouloir me formaliser de ce qu'a fait M. Villeneuve, je considère que son ingérence dans les affaires du maire de Montréal est des plus importunes" (sic).

DES PIERRES QUI SONT DES EPONGES

Comme le maire avait déclaré au journaux de samedi dernier qu'il allait se présenter de nouveau devant le peuple au cours des élections municipales, M. Villeneuve voulut le féliciter au cours de la matinée au nom des citoyens de Montréal.

— Ils anticipaient le plaisir de vous offrir la candidature, mais vous avez prévenu leurs desirs, dit-il.

Son Honneur, visiblement vexé du ton ironique de M. Villeneuve, malgré toute l'assurance que le contraire donnait par celui-ci lui déclara que c'est bien vrai qu'il se présente de nouveau et qu'il serait content de l'avoir pour adversaire.

— J'attendrai que le peuple fasse son choix, dit M. Villeneuve.

On parle, on s'échauffe, le commissaire des finances fait allusion aux pierres qu'on vient de lancer au maire depuis quelques semaines. Mais ce dernier revient tout à coup impossible et dit :

— Ce sont des pierres qui ont eu sur moi l'effet des éponges!

A LA POURSUITE DU BANDIT VILLA

LA CAVALERIE MEXICAINE POURSUIT LES AUTEURS DU RAID CONTRE LA VILLE DE CHIHUAHUA.

El Paso, Texas, 18. — Il ressort des rapports reçus par le général Gonzales que deux colonnes de cavalerie, commandées par le général Ramos et le colonel Marrero, poursuivent aujourd'hui Villa et sa principale bande qui a dirigé samedi une attaque contre la ville de Chihuahua. Les bandits ont de bonnes montures et entraînent apparemment les troupes du gouvernement dans la région des montagnes. Les personnes qui connaissent le pays font remarquer que si Villa atteint l'un de ses repaires, on éprouvera beaucoup de peine à le trouver.

Les rapports d'aujourd'hui indiquent que Villa avait environ 1,500 hommes et qu'une garnison d'à peu près 7,000 soldats leur a fait face. On dit que les pertes de la bande de Villa sont plus considérables qu'on ne l'avait d'abord annoncé. On estime qu'elles s'élèvent probablement à 250.

UNE AUTOMOBILE CAPOTE PRES QUEBEC

Québec, 18. — Une automobile, appartenant à un nommé Mallard, et dans laquelle se trouvaient deux hommes et une femme, a capoté, hier, sur le chemin de la Canardière, après avoir été frôlée par une autre automobile remplie de soldats avec laquelle les occupants de la première avaient entrepris une course. Les trois occupants de l'automobile furent blessés, la femme plus gravement que les deux hommes. Tous furent cependant ramenés à la ville où ils reçurent les soins nécessaires.

L'INFLUENCE DE SON HONNEUR

OU IL EST QUESTION DE M. COTE ET D'UNE RESCISSION D'UNE RESOLUTION DES COMMISSAIRES. — BUT PATRIOTIQUE ! — MM. VILLENEUVE ET MARTIN CANDIDATS A LA MAIRIE ?

Le maire Payette, à l'enquête Canon, déclara qu'il n'y a rien de permanent dans les travaux de pavage exécutés par les entrepreneurs. Le maire Martin pense tout à fait comme lui; il a plus confiance aux travaux faits en régie. Et il n'a pas de parti pris quand il exprime cette opinion; il ne songe nullement à se faire de la popularité.

Le bureau des commissaires décidait il y a quelques jours de donner un contrat de pavage à une compagnie de Montréal. Ce matin, comme on faisait la lecture du procès verbal de cette séance, Son Honneur fit remarquer à ses collègues qu'ils auraient dû accorder ce contrat à la ville, le prix de sa soumission étant le même que celui de la compagnie, et d'ailleurs...

M. Ainey propose alors de rescinder la résolution.

— Vous auriez certainement un second M. Ainey; M. le maire a une si grande influence sur M. Côté... Nous avons pourtant décidé de donner ce contrat à un entrepreneur.

M. Côté proteste, la discussion s'envenime, tout reste finalement dans le statu quo.

LA CAVALERIE MEXICAINE POURSUIT LES AUTEURS DU RAID CONTRE LA VILLE DE CHIHUAHUA.

El Paso, Texas, 18. — Il ressort des rapports reçus par le général Gonzales que deux colonnes de cavalerie, commandées par le général Ramos et le colonel Marrero, poursuivent aujourd'hui Villa et sa principale bande qui a dirigé samedi une attaque contre la ville de Chihuahua. Les bandits ont de bonnes montures et entraînent apparemment les troupes du gouvernement dans la région des montagnes. Les personnes qui connaissent le pays font remarquer que si Villa atteint l'un de ses repaires, on éprouvera beaucoup de peine à le trouver.

Les rapports d'aujourd'hui indiquent que Villa avait environ 1,500 hommes et qu'une garnison d'à peu près 7,000 soldats leur a fait face. On dit que les pertes de la bande de Villa sont plus considérables qu'on ne l'avait d'abord annoncé. On estime qu'elles s'élèvent probablement à 250.

La ville lui-même dirigeait le coup de main, mais n'a pu pénétrer dans la ville, se tenant de l'autre côté du Rio Churiscar, au nord-ouest, avec quelques centaines d'hommes de sa bande réorganisée. De là, il a ensuite dirigé la retraite. Le pénitencier, l'hôtel municipal et le capitole ont subi de grands dommages avant que la garnison surprise ait pu se réunir.

Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture.)

Vallières CORDE DU ROI A COSTUMES

Angle St-Catherine et Montcalm

Nouveaux velours corde du roi, dans un grand choix de couleurs à 59c

Velours corde du roi à grosse corde, à 90c

Velours corde du roi, pour manteaux et costumes, à \$1.25, \$1.50 et \$1.75

VISITEZ NOTRE EXPOSITION DE MODES DURANT CETTE SEMAINE

Dupuis Frères BOTTINES POUR HOMMES

Le Magasin du Peuple

447 EST, SAINTE-CATHERINE.

BOTTINES EN VEAU TAN, couleur acajou, pour hommes, genre lace, forme large, semelle à trepointe Goodyear. 5.45

Pointures 5 à 10. Prix

BOTTINES DE TRAVAIL POUR HOMMES, bon cuir à grain huilé, en noir ou tan, semelle solidement clouée, garanties de cuir solide. Une valeur extra à 3.49

CINEMA Passe-Temps CINEMA PRES SAINT-DENIS

LUNDI MARDI MERCREDI

DANIEL FROHMAN présente MARY PICKFORD dans

"HULDA DE HOLLANDE"

5 PARTIES AU

Cinéma Passe-Temps

A LA DEMANDE GENERALE

L'HOPITAL CANADIEN A SAINT-CLOUD

Cette vue officielle sera encore à l'affiche pour trois jours

Banque d'Hochelega

Emprunt du Gouvernement

Les personnes qui désirent acheter des obligations du Gouvernement pourront souscrire dans toutes les Succursales de la BANQUE D'HOCHELAGA où elles trouveront tous les renseignements et les formules nécessaires. L'emprunt portera intérêt au taux de 5% par an, sera remboursable en 1931, sera émis à 97½% et rapportera environ 5½% d'intérêt par an.

AUX ASSISES ON VEUT DES BONS CHEMINS

LE PROCES D'ALPHONSE VARIN

ACCUSE DU MEURTRE DE BIG JEFF.

Le 9 novembre 1915, dans un restaurant, le Eastern Township, rue Craig, vers 10 heures du soir, Alphonse Varin tira sur un de ses compagnons "Big Jeff" alias MacCarly, et ce, sans provocation. MacCarly mourut quelques jours après, refusant jusqu'à la dernière minute de dévoiler le nom du meurtrier, qui avait eu le temps de gagner la frontière américaine.

Après des recherches, qui furent longues, on découvrit Varin, dont le procès s'est commencé ce matin aux assises.

Quelques-uns des témoins de l'offense ont déposé, ce matin, dont un M. Dupuis, commis de bar. Il reconnaît l'accusé comme étant le meurtrier. "Je l'ai vu, assure-t-il, tirer, le premier coup à l'estomac, le second à la tête, mais MacCarly était tombé au premier coup, cependant Varin tira un troisième coup."

L'accusé lui-même raconte ensuite, les faits: J'étais ivre et j'ai rencontré "Big Jeff", nous flânions cinq à six, dans l'Eastern Township. "Big Jeff" m'insulta dans la salle de pool, il me dit que si je continuais à tenir sa réputation il me tuerait, c'est alors que je lui ai dit que j'étais prêt à lui répéter ce que j'avais dit, c'est-à-dire qu'il était un homme qui reçoit de l'argent pour quelque chose et qui ne le fait pas. Nous sommes allés prendre un coup, revenus dans la salle de pool, nous sommes encore disputés, j'ai traité de "canadien-français" et m'a donné un coup de poing. Retourné au "bar", MacCarly m'a dit: "Je t'aurai un jour." Je lui ai demandé s'il était sérieux, et la discussion continuant je l'ai vu mettre sa main dans sa poche qui contenait un pistolet, il me l'a fait sentir, quelques minutes avant, alors voyant qu'il voulait me tuer, j'ai sorti le mien, j'ai tiré sur lui deux coups, en tombant j'ai cru qu'il se dirigeait sur moi, j'ai tiré encore, et je suis sorti; quelques minutes après je quittais la ville pour Québec, de la pour le Maine, Boston, Springfield, où j'ai rencontré un garçon qui était là le soir, il me raconta qu'il avait subi un grand tort avec cette affaire et maintenant il lui faisait grand mal, j'ai tiré sur lui, j'ai dit que s'il avait de la misère à proposer de cela, j'irais moi-même en livrer à la police, c'est ce que j'ai fait."

LA POURSUITE DU BANDIT VILLA

LA CAVALERIE MEXICAINE POURSUIT LES AUTEURS DU RAID CONTRE LA VILLE DE CHIHUAHUA.

El Paso, Texas, 18. — Il ressort des rapports reçus par le général Gonzales que deux colonnes de cavalerie, commandées par le général Ramos et le colonel Marrero, poursuivent aujourd'hui Villa et sa principale bande qui a dirigé samedi une attaque contre la ville de Chihuahua. Les bandits ont de bonnes montures et entraînent apparemment les troupes du gouvernement dans la région des montagnes. Les personnes qui connaissent le pays font remarquer que si Villa atteint l'un de ses repaires, on éprouvera beaucoup de peine à le trouver.

Les rapports d'aujourd'hui indiquent que Villa avait environ 1,500 hommes et qu'une garnison d'à peu près 7,000 soldats leur a fait face. On dit que les pertes de la bande de Villa sont plus considérables qu'on ne l'avait d'abord annoncé. On estime qu'elles s'élèvent probablement à 250.

EMOI A LA LEGATION ANGLAISE A ATHENES

Athènes, 16, via Londres, 12. — Il y a eu beaucoup d'émotion à la légation anglaise aujourd'hui lorsqu'un officier grec, qui sollicita la permission d'aller à Andros, considérant qu'il n'avait pas reçu la déférence due à son rang, appela la garde grecque.

MM. Mitchell, trésorier provincial, et Mercier, ministre de la Colonisation, ont reçu plusieurs visiteurs ce matin au bureau du gouvernement.

Samedi, M. Mercier et M. Tessier, ministre de la Voirie, ont reçu deux délégations, l'une de Greenfield Park, amenée par le Dr E. M. Desautels, député de Chambly, et l'autre de Saint-Jérôme, amenée par M. A. Haneau David, député de Terrebonne. Ces deux délégations ont demandé aux ministres la construction de bons chemins dans leurs comtés.

Samedi M. Tessier et M. Michaud, son sous-ministre, ont fait l'inspection de plusieurs chemins dans le district de Montréal.

DECES

BRault. — A l'âge de 75 ans, 10 mois, 19 jours est décédé Joseph Brault, rentier, époux de Mary Ryan.

Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure 285, chemin Lasalle, à 9 heures 20 précises pour se rendre à l'église Notre-Dame des Sept Douleurs, angle des rues Champlain et Wellington, où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte des Neiges.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHARD. — Mme Mathilde Blanchard, épouse de M. Albert Forest, décédée à Saint-Jacques-Achigan, le 16 septembre 1916, à l'âge de 65 ans.

Les funérailles auront lieu mardi, le 19, après l'arrivée du